

CONFRONTATIONS EUROPE

Trimestriel - Octobre-Décembre 2018

LA REVUE

Numéro 123 - Prix : 7,50 €



DES VOIX POUR UNE EUROPE

DANS CE NUMÉRO

Patrick Artus
Reinhard Bütikofer
Marcel Grignard
Claude Fischer Herzog
Serge Gruzinski

Philippe Herzog
Hervé Jouanjean
Anne Macey
Robert Madelin
Yves Pascouau

Philippe Poirier
Sara Prestianni
Claude Rolin
Édouard Simon
Clotilde Warin

CONFRONTATIONS



EUROPE

Avec le soutien de



LANCE LE « SOLIDARITY TOUR » DANS 7 PAYS

Belgique, France, Grèce, Hongrie, Pologne, République tchèque, Serbie.

En partenariat avec **l'Institut Europeum** (un think tank basé à Prague)

Codemos (une plateforme collaborative citoyenne) et

Coexister Europe (un mouvement interconfessionnel européen)

Le projet entend renforcer la participation active de citoyens, notamment les jeunes apprentis, les femmes, les réfugiés et les personnes éloignées de l'Europe

Un cycle de rencontres participatives et interculturelles et de cyberséminaires permettra de mettre en débat les enjeux d'Europe et jeunesse, d'élargissement de l'Union aux pays des Balkans, de politiques d'asile et de migration.

LE « SOLIDARITY TOUR » débouchera sur un Manifeste porté par les jeunes et l'ensemble des partenaires et centré sur des propositions de politiques publiques axées sur la solidarité en Europe.

CALENDRIER

- 4/09/2018** « SOLIDARITY KICK OFF MEETING » • **Réunion de lancement** • Bruxelles (Belgique)
- 3-5/10/2018** « SOLIDARITY TOUR #1 » • **Projet Jeunes** • Lille (Nord)
- 16/11/2018** « SOLIDARITY TOUR #2 » • **Atelier interactif sur la démocratie participative inclusive et durable** • Bruxelles (Belgique)
- 25/01/2019** « SOLIDARITY TOUR #3 » • **Séminaire interculturel sur l'intégration sur le marché du travail et l'avenir de la jeunesse** • Gdansk ou Cracovie (Pologne)
- 25/03/2019** « SOLIDARITY TOUR #4 » • **Séminaire interculturel** • Thèmes : **jeunes sur les enjeux de démocratie et les valeurs en Europe** • Prague (République tchèque)
- 13/09/2019** « SOLIDARITY TOUR #5 » • **Séminaire interculturel sur l'engagement civique et l'avenir de la jeunesse** • Budapest (Hongrie)
- 18/10/2019** « SOLIDARITY TOUR #6 » • **Séminaire interculturel de jeunes sur l'accueil et l'intégration des réfugiés et populations migrantes** • Athènes ou Thessalonique (Grèce)
- 22/11/2019** « SOLIDARITY TOUR #7 » • **Séminaire interculturel sur l'élargissement de l'UE** • Belgrade (Serbie)
- 18/12/2019** **Conférence de restitution** • Bruxelles (Belgique)

EUROPÉENS : NOS RESPONSABILITÉS



© CESE
Marcel Grignard,
président de
Confrontations Europe

Les prémices de la campagne pour les élections européennes de mai prochain font craindre qu'elle ne nous épargnera pas des discours clivants et simplificateurs. Faire gagner son camp risque de l'emporter sur l'opportunité d'un débat ouvert et constructif et de ne pas mobiliser des électeurs pour qui le Parlement européen est déjà bien lointain.

Ne renonçons pas à en faire un moment utile pour dessiner une feuille de route pour l'Europe dont nous avons tant besoin. Nous avons chacun à notre niveau une part à prendre dans cet exercice : nous sommes comptables d'une histoire et d'un patrimoine et responsable de son devenir qui est aussi notre avenir. La revue de *Confrontations* que vous avez en main s'inscrit dans cette exigence. C'est un outil pour donner de la voix. Quel que soit le sujet abordé, les auteurs partent d'un diagnostic, mettent en évidence les pistes de progrès : beaucoup est possible, rien ne sera facile.

Oui, il faut travailler à une refondation de l'Union européenne qui n'a pas été pensée ni bâtie pour affronter les défis de la société et du monde d'aujourd'hui. Non, nous ne réussirons pas sans faire l'effort de connaître et comprendre notre histoire, sans connaître, comprendre et reconnaître qui sont les autres. Ce sont les conditions pour mieux faire ensemble.

Oui, la montée en puissance de la Chine, sa capacité à développer une stratégie de long terme à quoi s'ajoute le dynamitage du multilatéralisme par l'administration Trump font peser des menaces sur l'Europe. Non, nous ne sommes pas démunis si nous sommes capables de proposer des pistes solides refondant le commerce mondial au service des enjeux d'un nouveau mode de développement, si nous en tirons les conséquences en matière d'évolution du marché intérieur, de financement des entreprises, de stratégie industrielle, d'une prise en compte des enjeux sociaux et sociétaux.

Non, nous ne freinerons pas la montée des populismes si nous ne parvenons pas à répondre aux peurs et aux inquiétudes. Non, nous ne redonnerons pas vigueur à la démocratie et au projet européen si institutions et responsables politiques ne donnent pas aux territoires, aux entreprises (entendues ici avec leurs parties constituantes et prenantes) et plus largement à la société civile les moyens de construire et porter des projets dans un fonctionnement conjuguant processus montants et descendants.

Il y a matière à alimenter le débat et interpeller les responsables politiques. En ligne de mire : parvenir à un projet politique partagé par les Européens. C'est un objectif ambitieux et si les débats de la campagne électorale permettaient sérieusement d'en poser le principe et d'interroger le « comment faire » un pas serait franchi. Avec Philippe Herzog nous appelons à ouvrir ce débat.

Trop souvent, nous avons le sentiment d'être dépassés par les événements, de ne pas pouvoir maîtriser notre destin. C'est oublier que l'avenir n'est jamais écrit d'avance. Nous avons une part plus ou moins grande dans ce que l'Europe aurait dû faire et n'a pas fait. Nous avons une part plus grande à prendre dans ce que doit devenir l'Europe ; c'est notre avenir, notre responsabilité vis-à-vis des générations futures. Notre destin d'Européens. 🇪🇺

► L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI

- p. 4** Construire des mémoires européennes...
Serge Gruzinski
- p. 6** Comprendre les valeurs des Européens
Philippe Poirier
- p. 8** Avenirs européens. Au-delà de la cinquième révolution humaine
Robert Madelin
- p. 9** Un nouveau récit pour l'Europe
Marcel Grignard, Philippe Herzog

► L'UNION EUROPÉENNE ET LE MONDE

- p. 14** Entre America First et les Routes de la Soie, que peut l'Europe ?
Anne Macey
- p. 16** Brexit : aider sans rien lâcher
Hervé Jouanjean
- p. 18** Renouveler les relations entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest
Claude Fischer Herzog

► MIGRATIONS

- p. 20** Politique européenne d'asile : quel cap ?
Yves Pascouau
- p. 22** L'externalisation, nouveau pilier européen de l'asile
Sara Prestianni

► EUROPE DES PROJETS

- p. 24** Pour une stratégie industrielle européenne !
Reinhard Bütikofer
- p. 25** Plaidoyer en faveur d'un capitalisme européen
Patrick Artus
- p. 26** Construire la souveraineté européenne
Édouard Simon
- p. 27** Cultiver l'Europe au cœur des territoires
Claude Rolin
- p. 28** L'Europe en débat citoyen
Clotilde Warin

► LECTURES

- p. 30** Des lois et des hommes en mobilité
Clotilde Warin
- p. 30** Europe sans destin ?
Édouard Simon

CONFRONTATIONS EUROPE LA REVUE

Fondée par Philippe Herzog et Claude Fischer. Directeurs de la publication : Marcel Grignard et Anne Macey • Rédactrice en chef : Clotilde Warin • Iconographie : Alexis Couette • Secrétariat de rédaction : Alexis Couette • Traduction : Samir Senoussi • Comité de rédaction : Irina Boulin-Ghica, Olivier Fréget, Marcel Grignard, Philippe Herzog, Hervé Jouanjean, Édouard-François de Lencquesaing, Anne Macey, Patrice Pélissier, Thierry Philipponnat, Édouard Simon, Jérôme Vignon, Clotilde Warin • Adresse : 227, bd Saint-Germain, F-75007 Paris. Tél. : 00 33 (0) 1 43 17 32 83. Fax : 00 33 (0) 1 45 56 18 86. Courriel : confrontations@confrontations.org. Internet : confrontations.org • N° CP : 0419 P 11 196. N° ISSN : 1955-7337 • Réalisation : C.A.G., Paris • Imprimeur : R.A.S. (95) • Illustration de couverture : © Shutterstock.

CONSTRUIRE DES MÉMOIRES EUROPÉENNES...

L'Union européenne traverse une crise profonde, une polycrise même, notamment parce que l'identité européenne peine à prendre âme. L'historien **Serge Gruzinski** nous enjoint, pour tenter de donner corps à cette identité commune, de construire des mémoires européennes en partant de l'étude d'espaces de vie locaux, en les confrontant à d'autres lieux, et en permettant ainsi aux populations de s'en saisir.

L'enfermement de la France dans l'euphorie de la coupe du monde de football puis dans les mystères de l'affaire Benalla exprime une tentation récurrente, celle de cultiver une vision rétrécie du monde qui s'accorde mal avec son passé et les défis qu'elle doit encore relever. Ces symptômes ne sont ni passagers ni superficiels. Ils ne sont pas non plus une fatalité.

La construction de mémoires européennes est d'abord l'affaire des spécialistes, donc des historiens. Or l'encadrement excessif de l'enseignement des sciences humaines et de la recherche contrecarre toute appropriation créatrice des patrimoines européens. La bureaucratisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui n'a guère suscité de résistance chez les intéressés, bloque une récupération toujours plus urgente. Le « *Publish or perish* » aboutit à la prolifération d'une littérature grise, qui ne laisse guère le temps de mûrir les idées, moins encore d'acquiescer une culture globale adaptée à un univers mondialisé. La toile facilite aujourd'hui l'accès à la bibliographie et, souvent, à une partie des sources. On s'en félicitera mais il faut aussi reconnaître combien cette révolution, en accélérant encore des parcours déjà trop courts, amène à confondre vitesse et réflexion.

Maîtrise de plusieurs langues

La construction de mémoires européennes, que puissent partager toutes les populations qui vivent en cette partie du monde, passe également par un préalable technique aussi simple et concret, qu'il paraît jusqu'à présent, utopique : la maîtrise de plusieurs langues, et donc la capacité de circuler entre les sociétés qui les cultivent. Il est inadmissible qu'à quelques kilomètres de Lille, une fois franchie la frontière

belge, on en soit réduit à s'exprimer en anglais pour se faire comprendre des nouvelles générations. Il est tout aussi inacceptable que l'apprentissage du français en Allemagne et de l'allemand en France ait considérablement reculé. La meilleure façon de défendre notre langue n'est certainement pas de lui substituer passivement et massivement l'anglais, mais de partager avec nos collègues espagnols, italiens ou anglais, mexicains ou brésiliens, le plaisir de parler et d'écrire leurs langues.

L'actualité du XXI^e siècle ne cesse de nous balloter du local au global, et vice-versa. Local et global interviennent sans cesse dans l'appréciation de ce qui nous entoure. Nous n'avons que ces mots à la bouche dès qu'il s'agit d'évo-

quer des circulations, des événements, des réseaux d'influence, des crises, des perturbations politiques ou climatiques. Si ces termes sont entrés dans le langage commun, c'est qu'ils enregistrent des transformations réelles des conditions de vie sur notre planète, mais aussi qu'ils les font émerger dans le discours alors même qu'elles nous accompagnent déjà depuis plusieurs siècles.

Horizons séducteurs

Une lecture rénovée du passé européen dégagera l'émergence au XVI^e siècle d'un processus de mondialisation d'origine européenne et plus précisément ibérique. Pour la première fois dans l'histoire du monde, l'Europe, l'Amé-



© Bardocz Peter

rique, l'Afrique et l'Asie nouent des relations régulières. Avec le tour du monde de Magellan-Elcano, pour la première fois, l'argent européen fait le tour du globe. Avec la conquête du Mexique et du Pérou, l'Europe des Ibériques s'accroche au continent américain. Avec la liaison Acapulco-Manille, les territoires colonisés par l'Espagne se branchent sur la Chine.

D'où qu'ils viennent, les Ibériques, qui se lancent sur les grandes routes maritimes, restent attachés au local, qu'ils nomment en espagnol ou en portugais, *patria*. Les horizons séducteurs, qui désormais s'ouvrent à eux, portent aussi un nom : leur global est un ensemble perçu comme unique et progressivement contrôlable, *mundo*. Et des intellectuels en Europe, en Amérique, en Afrique et en Asie commencent à réfléchir sur la manière dont ces deux perceptions se répondent. Les catégories *patria* et *mundo* n'ont déjà rien de proprement spatial. Ce sont deux modes d'appréhension du réel qui possèdent des ressorts symboliques, psychologiques et encore fortement religieux. La *patria* est à l'intérieur du *mundo* et celui-ci agit au sein de la *patria*.

Affronter la longue durée

Local et global influent l'un sur l'autre. Ce sont deux perspectives concurrentes, qui existent en alternance et ouvrent sur la même réalité. En même temps, local et global représentent des modes distincts d'intégration, qui peuvent, selon les cas, s'harmoniser ou entrer en conflit. C'est sur cette base et sur l'idée d'une prise de conscience à retardement que l'on pourrait envisager de construire des mémoires européennes.

Pareille perspective impose à l'historien d'affronter la longue durée, c'est-à-dire de remonter aussi loin dans le temps que l'exigent les questions qu'il aborde. L'absence de profondeur historique est un trait de notre époque. Écrire l'histoire à partir de la chute du Mur de Berlin et, au mieux, à partir du XIX^e siècle, aboutit à brader une bonne partie de nos passés et à se concentrer sur le temps des nations et des patriotismes, qui paralyse encore tout effort de repenser l'histoire européenne. Comment édifier des mémoires européennes sans tenir compte du monde antique dont nous vient encore l'essentiel de notre outillage intellectuel, sans s'interroger sur les conséquences de notre

mondialisation qui démarre au XVI^e siècle, sur la naissance des colonialismes européens, sur les antécédents de l'occidentalisation ou encore les origines de l'eurocentrisme ?

L'indifférence à la longue durée est l'un des effets ravageurs du présentisme dans le monde occidental. L'aveuglement temporel n'est pourtant pas universel et il devrait inquiéter ceux qui constatent du côté de la Chine combien l'empire de Xi Jinping ne cesse d'agiter ses cinq mille ans d'histoire. Au passage, les textes réunis dans *La gouvernance de la Chine*¹⁾ nous rappellent que l'insertion dans la longue durée n'est pas une panacée, et qu'elle peut servir des fins qui ne s'accordent guère à notre idée de la démocratie.

La longue durée n'est qu'un préalable. Elle déploie la scène temporelle indispensable à la construction de mémoires européennes. Mais à condition de partir non d'une improbable synthèse ni d'un bilan désincarné, mais de ce dont on dispose sur place, des mémoires locales qui parlent à des habitants vivant parmi des paysages, des vestiges et des musées qui renferment du passé. Ces mémoires sont forcément singulières, irréductibles à des schémas nationaux. On s'efforce d'ordinaire de les transformer en gisements touristiques, donc de les rentabiliser en les patrimonialisant et en les idéalisant. Mais on peut également, à partir du capital d'expériences historiques qu'elles totalisent, par horizons successifs, repenser leurs liens avec l'histoire nationale, dépasser ce plan pour dégager d'autres fils qui renvoient à des passés européens, enfin remonter vers d'autres régions du monde qui furent à un moment ou à un autre en contact avec l'espace local.

Roubaix, Nîmes ou Milan

Les collèges de Roubaix accueillent des nouvelles générations de Français dont les familles sont originaires du Maghreb. Beaucoup d'entre eux ne connaissent que Roubaix et ses vestiges de la révolution industrielle et textile. Un rapide inventaire de l'environnement suggère une histoire qui se déploierait autour de trois grands axes : la révolution industrielle, les migrations de main-d'œuvre étrangère, la naissance du socialisme. Une histoire globale n'est pas une histoire encyclopédique. Elle ne vise

pas à enseigner l'histoire du monde, mais à exploiter un espace de vie qui se rattache à d'autres passés européens et extra-européens. Confronter Roubaix-Tourcoing avec les cités anglaises, allemandes et italiennes de la révolution industrielle, c'est comprendre le formidable essor qu'a connu la région depuis le XIX^e siècle, puis la crise qui l'a frappée. Envisager l'arrivée des travailleurs étrangers à la Belle Époque, les difficultés de leur insertion, les racismes dont ils ont été l'objet, c'est confronter les nouvelles populations à d'autres expériences locales et les sortir de leur singularité. Parler de Jules Guesde et du guesdisme, c'est rappeler que les transformations du capitalisme ne sont pas une fatalité, et que si la cité voisine de Lille est le berceau de l'Internationale, les luttes ouvrières du nord s'inscrivent dans une histoire européenne plus vaste qui passe aussi par l'Allemagne, l'Angleterre ou la Russie.

Nîmes, certes, n'est pas Roubaix. La cité abrite un musée du textile qui peut être le point de départ d'une exploration des passés de la région. Les échantillons de tissus et de teintures qu'il renferme conduisent d'abord vers les ateliers nîmois et son arrière-pays, puis vers les exportations de tissus et leurs destinataires : émergent alors les liens avec les pays de la Méditerranée et l'Amérique latine (le Pérou), ou les rapports de ces activités commerciales et industrielles avec la traite atlantique des esclaves africains.

Mais Milan, chez nos voisins, se prêterait tout autant à ces explorations qui, partant des singularités de la ville et de sa région, confronteraient les étudiants autant à l'histoire mondiale de l'empire de Charles Quint qu'à l'insertion de la révolution industrielle lombarde dans l'Europe moderne.

Développer un enseignement de l'histoire ancré dans les réalités locales et ouvert sur les mondes qui nous entourent n'est pas une utopie. C'est une question de volonté, mais de volonté européenne. 🇪🇺

Serge Gruzinski, historien, directeur de recherche émérite au CNRS, directeur d'études à l'EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales)

1) *La Gouvernance de la Chine* est un ouvrage rassemblant les discours et textes majeurs du président chinois Xi Jinping.

COMPRENDRE LES VALEURS DES EUROPÉENS

Comment expliquer l'indifférence, la défiance, voire le rejet de l'Europe qu'exprime un nombre grandissant de citoyens ? Le politologue **Philippe Poirier** revient sur ce phénomène en le minimisant : les citoyens seraient en fait déboussolés par le cadre institutionnel qui leur est proposé mais profondément attachés à une communauté politique européenne qui demeure à construire.

Un système politique est légitime lorsque les valeurs individuelles et collectives des citoyens qui le composent s'incarnent à la fois dans ses institutions et ses politiques publiques. La mutation des valeurs des Européens par rapport aux processus décisionnels politiques, aux conditions économiques et aux diverses formes de solidarité, au cours des vingt dernières années, est en décalage croissant avec le nouveau cadre de l'action politique qu'est la gouvernance et dont l'Union européenne serait, à tort ou à raison, l'expression. Pour autant, les Européens ne se détournent pas d'un projet politique collectif. Au contraire, leurs valeurs obligent l'Union à se refonder quant à ses objectifs, ses politiques et les modalités de la prise de décision. Il est donc important de distinguer l'illégitimité grandissante du cadre institutionnel de la décision de l'attachement à une communauté européenne politique qui elle,

est toujours partagée par les Européens de manière majoritaire.

Du gouvernement à la gouvernance

La restauration de la puissance publique pourrait être l'un des prémices à une nouvelle conciliation entre les valeurs des Européens et la prise de décision en Europe. Elle ne peut exister que par un gouvernement représentatif européen en partage, une politique économique massive d'investissements et d'infrastructures dans les territoires sans distinction, une européanisation des politiques sociales et une Europe puissance dans le domaine des relations internationales. Encore faut-il en comprendre les ressorts !

Il s'agit d'abord d'analyser le passage du gouvernement à la gouvernance ayant cours dans les sociétés européennes qui éloigne les Européens de l'Union et les conduisent pour certains à une essentialisation du politique. Il s'agit de souligner ensuite que les concep-

tions et les pratiques de la démocratie non seulement sont en concurrence les unes par rapport aux autres mais aussi et surtout ne s'incarnent plus ou peu dans la gouvernance. Il s'agit finalement d'identifier les valeurs collectives qui demeurent parmi les Européens et d'en comprendre leurs possibles incarnations institutionnelles.

La refondation des conditions du compromis et la redéfinition des relations entre acteurs publics, groupes d'intérêts et citoyens ne sauraient être réduits à l'Union. Toutes les enquêtes montrent en effet que les institutions qui assurent la Loi et son exécution au niveau de l'Union et au niveau des États qui la forment, souffrent d'un déficit croissant de confiance. En 2018, dans l'enquête Eurobaromètre, moins d'un tiers des Européens, exprimaient leurs soutiens à l'Union, à leur gouvernement et à leur parlement national.

Primo, les Européens sont pour ainsi dire « désarçonnés » du passage du gouvernement à la gouvernance comme mode d'action et de décision politique. Ils avaient confiance en un gouvernement, considéré comme « omniscient » déployant des politiques publiques tous azimuts, et potentiellement contrôlable à travers les élections. Ils peinent à comprendre que leur « gouvernement » partage désormais, de manière décidée ou subie, les pouvoirs de construction de l'objet, de fabrication, d'exécution et d'évaluation de la politique publique, avec d'autres acteurs publics ou privés.

De plus, une majorité d'entre eux est désormais convaincue que la gouvernance ne reproduit pas ou peu l'État-providence et de sécurité du gouvernement. Leur rejet des partis politiques (moins 15 % de confiance en ces derniers), acteurs du régime de gouvernement, est consubstantiel de la stupéfaction



face à une gouvernance qui associe de manière asymétrique des acteurs publics (l'Union, les États, les Régions, les métropoles, etc.) à des groupes d'intérêts privés. La hiérarchisation des relations de ces différents acteurs leur semble « floue » et leur fait craindre un abaissement de leurs droits sociaux. Les Européens dépossédés de la connaissance du fonctionnement du nouveau régime, quelque peu frustrés de ne pas y être associés, non seulement adoptent des positions de défiance vis-à-vis des institutions qui l'incarnent mais désapprouvent les finalités que ces dernières portent, indépendamment de leurs efficacités réelles ou supposées.

Affaiblissement de la puissance publique

Secundo, les Européens ont des conceptions et des pratiques fort diverses de la démocratie. L'Union et tous ses États membres, du moins de manière formelle, sont des démocraties procédurales et représentatives. Toutes ont en partage des instruments qui garantissent l'élection, la délégation, le contrôle et une certaine lisibilité de la décision en politique. L'État de droit, les contrôles de conventionnalité et de constitutionnalité, la distinction et l'équilibre des pouvoirs, sont aussi jugés essentiels pour le fonctionnement de la démocratie et son appropriation par les Européens.

À ces outils s'ajoute la démocratie consociative, c'est-à-dire la recherche permanente d'un consensus entre les élites des différentes cultures politiques au niveau européen et/ou national qui composent un système politique et les sphères de concertation associant acteurs économiques et sociaux, utiles pour désamorcer les conflits et construire des politiques publiques plus légitimes au regard d'une conception dite de l'intérêt général. Or pour des Européens, le système de gouvernance impacterait durablement ces mécanismes et le cadre normatif de l'État de droit en raison même de la nouvelle relation et hiérarchisation des relations entre les institutions publiques et les acteurs privés.

Cet affaiblissement du caractère démocratique et par ricochet de la puissance publique peut s'opérer d'autant plus que dans le patrimoine des sociétés européennes demeurent aussi des démocraties élitistes, économiques et rédemptrices. Les deux premières conçoivent que le fonctionnement d'un système

politique ne peut pas s'appuyer, au regard de la légitimité et de l'efficacité, sur la seule communauté des citoyens dans la mesure où la majorité d'entre-deux préfère « vaquer » à d'autres occupations que la définition de politiques publiques. L'indifférence à la chose publique, doublée d'une complexité des problèmes économiques, environnementaux et sociaux, obligerait donc à le professionnaliser et à préférer l'expertise, considérée comme dénuée de portée idéologique et/ou d'intérêts privés, à toute autre forme de représentation et d'action du Politique. La technocratie, ainsi

créée, pour qu'elle soit efficace, nécessiterait un parlementarisme rationalisé, c'est-à-dire où l'appareil politico-administratif national et/ou la Commission européenne, sont les maîtres de l'agenda législatif et de l'information pour édifier une politique publique.

Pour une démocratie représentative et consociative

Dès lors surgit une autre conception et pratique de la démocratie, la rédemptrice. L'action politique et la loi ne sauraient être distinctes de l'état de la société. La fabrication de la loi et son acceptation ne peuvent avoir comme unique source que le peuple souverain, qui « naturellement » serait dépositaire de l'intérêt général. La médiation des intérêts privés et la conciliation des clivages formant un système politique ne sauraient que travestir la réalité de la société et ses politiques réellement désirées. À la tension du gouvernement à la gouvernance, s'ajoute donc celle de la démocratie procédurale et élitiste à celle rédemptrice et essentialiste alors même qu'il nous faudrait au niveau européen et national une réelle démocratie représentative et consociative.

Tertio, toutes les enquêtes de l'*European Values Study* et/ou de l'*European Election Studies* dans les deux dernières décennies, montrent que les Européens modifient profondément la hiérarchisation des objets des politiques publiques. Dans une logique essentialiste, ils expriment ainsi des préoccupations fortes sur le respect de la diversité culturelle des sociétés européennes, l'immigration et l'écologie. Dans une logique d'in-

dividuation, ils sont très attachés au travail, au pouvoir d'achat, aux quatre libertés du traité de Rome, vécu comme espace économique et non politique, et à la compétition économique entre les sociétés européennes et le reste de la planète.

Dans une logique sociale, ils plébiscitent une convergence par le haut des systèmes de protection sociale de tous les États membres et accordent une très confiance dans les agents et les instruments de concertation sociale et écologique. Dans une logique institutionnaliste, ils sont séduits par les mécanismes consultatifs

et participatifs au sein de l'Union européenne, souhaitent la modification des modalités du contrôle de l'efficacité de l'Union économique monétaire et des traités sur la gouvernance économique, notamment par une réelle responsabilisation politique du Conseil européen et de la Commission européenne devant leurs parlements respectifs. Finalement, ils sont soucieux du respect du pluralisme constitutionnel sans que celui-ci ne contrevienne au cadre normatif issu des traités de l'Union et du Conseil de l'Europe, particulièrement pour les droits politiques et les droits sociaux.

Au regard des valeurs citées et de leurs conceptions de la démocratie, les Européens sont en réalité en manque de puissance publique et sont des supporters inconscients de l'État subsidiaire. Ils « hésitent » sur l'Union d'aujourd'hui car elle ne les incarne pas ou pas suffisamment. La question n'est pas ou plus pour eux entre le choix fédéral et souverainiste, mais entre le gouvernement et la gouvernance. De multiples configurations institutionnelles peuvent être donc envisagées avec différents niveaux d'intégration (le droit, le marché, l'environnement, la protection sociale) et/ou de coopération (la sécurité, l'éducation, la culture, l'innovation technologique) sans que ne soit remise en cause l'existence même de communauté politique européenne qu'une majorité d'Européens appellent de leurs vœux. ☞

Philippe Poirier, professeur de science politique, titulaire de la Chaire de recherche en études parlementaires de l'Université du Luxembourg

« Les institutions souffrent d'un déficit croissant de confiance »

AVENIRS EUROPÉENS. AU-DELÀ DE LA CINQUIÈME RÉVOLUTION HUMAINE

L'Union européenne doit faire face à des défis et y répondre sans rien perdre de sa spécificité. **Robert Madelin**, ancien fonctionnaire européen, citoyen britannique, esquisse pour nous le portrait de cette Union européenne qui formerait consensus.

L'Europe est aujourd'hui un continent confronté à des défis avant tout planétaires, mais qui reste en quête d'une forme de *leadership* qui lui permettrait de réaliser son plein potentiel.

Nul homme n'est une île et aucun continent ne se suffit à lui-même. L'Europe du XXI^e siècle doit faire face à de profondes perturbations : une utilisation non durable des ressources ; une population vieillissante ; une révolution technologique des données (la quatrième Révolution industrielle) qui bouleverse les cadres conceptuels sous-tendant nos sociétés. Enfin une économie mondialisée dans laquelle la position dominante de l'Occident est remise en cause.

L'Europe n'est pas en tant que telle achevée. Elle possède une série de valeurs sociales distinctes qui doivent lui permettre de mener à bien une stratégie gagnante dans le tumulte actuel. Une stratégie qui nous demande de réaffirmer nos valeurs historiques tout en étant prêt à innover. Il nous faut un filet de sécurité durable, inclusif et répondant à l'avenir. Il nous faut un programme plus ambitieux en matière de compétences professionnelles, une volonté politique néo-keynésienne de mettre en place des infrastructures solidaires de classe mondiale, et un vrai changement sur l'offre et les objectifs sur les questions d'éducation.

Mais un tel programme serait-il en mesure de fédérer un véritable consensus social autour de lui ? Cette stratégie requiert un travail âpre sans gains garantis, alors que le populisme, lui, nous offre une détestation des élites à même de plaire aux foules, des boucs émissaires tout désignés pour expliquer les difficultés actuelles, et le mirage d'un monde facile.

Guérir la démocratie

Pour rompre cette spirale, pour que la démocratie guérisse et s'épanouisse à nouveau, il nous faut trouver le moyen de traiter ces symptômes et de retrouver la confiance perdue au profit des populistes : c'est là le défi des élections européennes à venir.

Cette guérison est possible. Même si cela prendra du temps. Une première étape pourrait être franchie en 2019, à condition de bâtir un nouveau consensus. Consensus fondé sur une meilleure sécurité sociale, sur la mise en place d'une gouvernance plus participative de nos communautés – qu'il s'agisse des Régions, des États ou de l'Union – et sur la nécessité d'embrasser au niveau communautaire des régulations et une administration modernes et ouvertes sur l'innovation.

Le plus important de ces facteurs de succès est la participation. Les citoyens font confiance

aux institutions dont ils sont cocréateurs : les budgets participatifs à Paris, les règles de l'Internet au Brésil, la Constitution en Islande... Ils peuvent fournir des données, participer à des travaux scientifiques collectifs et aider les innovateurs, à condition que « nous » « les » laissions entrer dans le système.

En tant qu'acteur néophyte du secteur privé, riche d'une carrière plus longue au sein de la fonction publique européenne, je garde en guise de boussole le bien collectif et les objectifs des Nations Unies sur le développement durable. Je vois l'adoption de ces objectifs comme une chance sans précédent pour créer un consensus autour de nos objectifs et de justifier un élan créatif au sein du service public. Les obstacles sont nombreux, mais pas plus que les nouveaux outils et les opportunités. L'Europe pourrait être un modèle intellectuel et de pratique : un exemple dans le processus de transformation des institutions à l'ère numérique. L'innovation est une chance qu'il faut saisir.

Et en tant que Britannique ? Je suis intimement persuadé que la Grande-Bretagne peut quitter l'UE, mais pas le continent européen. Le vrai travail sur la relation entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne ne commencera que lorsque le Brexit sera ratifié. Ce travail prendra une décennie. Il sera long et épineux. En avril prochain, Douvres sera toujours à la même distance de Calais et d'Ostende, mais leurs habitants se demanderont malgré tout quelle est la largeur du fossé qui les sépare désormais. J'ai confiance, pourtant : dans dix ans, les deux parties impliquées dans le Brexit auront compris qu'il y a davantage de choses qui unissent leurs peuples que de choses qui les séparent, et que l'UE pourra bénéficier d'une coopération étroite et productive avec la Grande-Bretagne, comme c'est déjà le cas avec le Japon ou le Canada. ☞

Robert Madelin, ancien fonctionnaire européen, président de *Fipra International*, un cabinet de conseil stratégique



© Mopic

UN NOUVEAU RÉCIT POUR L'EUROPE

Philippe Herzog, président-fondateur de Confrontations Europe, vient de publier ses mémoires intitulées *D'une révolution à l'autre*. Il revient dans cet ouvrage sur son expérience d'économiste, de militant au Parti Communiste, sur son action en tant que député européen et fondateur de Confrontations Europe et trace des perspectives pour l'Europe. Récit d'un dialogue convivial et dense avec **Marcel Grignard**, président de Confrontations Europe et ancien responsable syndical animé par « une conflictualité ouverte, viable et constructive ».

Confrontations Europe : Le livre a pour sous-titre *Mémoires. Pourquoi ?*

Philippe Herzog : En adoptant la forme de mémoires personnelles, je propose en même temps au lecteur une réflexion sur 50 ans d'histoire commune. Chacun a une histoire singulière avec ses convictions et ses préjugés, mais c'est ensemble qu'il faut comprendre pourquoi nous sommes arrivés à la situation de crise actuelle si nous voulons en sortir avec une vision d'avenir. Mes engagements m'ont conduit du communisme français à l'Europe. Cette diversité n'est pas un handicap, au contraire elle donne du prix à mon témoignage et à mon appel au dialogue. S'il est un but qui traverse toute ma vie intellectuelle et politique, c'est la participation de chacune et chacun aux choix collectifs de notre pays et de l'Europe.

C. E. : Le titre *D'une révolution à l'autre intrigue*. Quelle en est sa signification ?

P. H. : L'Europe a été le foyer de révolutions et de violences autant que de lumières. Après deux guerres mondiales, elle a connu une renaissance pendant trois décennies, notamment grâce à la création d'une communauté européenne. Mais des mutations considérables ont eu lieu, la chute du communisme et la division du monde en blocs, la mondialisation de l'économie et le commencement d'une formidable révolution informationnelle. Beaucoup de peuples font face à ce bouleversement en renouvelant leurs modèles de vie et d'institutions. Mais à l'Occident en particulier, cette révolution est subie : le retour des peurs, l'insécurité et la perte de confiance dans l'avenir sont sources de divisions et de replis. Notre Union est en danger, une refondation est nécessaire. Ceux qui l'ont créée il y a bientôt 70 ans n'y ont pas seulement vu un projet politique mais aussi une œuvre de civilisation. C'est bien notre civilisation qui a failli, nous avons tendance à l'oublier, et nous sommes tous responsables. Nous devons redéfinir le projet politique européen

et entreprendre de civiliser la mondialisation en synergie avec les autres peuples de la planète. C'est ça « l'autre révolution ».

Marcel Grignard : Les mutations profondes et rapides notamment technologiques transforment nos manières de produire, consommer, être en société... C'est là une véritable révolution et on oscille entre les opportunités qu'elles génèrent et les craintes qu'elles suscitent dans une mondialisation dont on a su tirer des bénéfices et dont on mesure bien les limites. Comme le dit Philippe, nous sommes dans une crise de civilisation. Elle ne peut pas être vécue de la même manière en Occident, chez les émergents ou les pays en développement parce que les composantes de cette crise percutent des régions du monde qui ne sont pas sur les mêmes trajectoires. L'obligation de changer rapidement nos modes de développement conjuguée à la crise de nos démocraties donne le blues au monde occidental. Nous devons déployer notre énergie à nous projeter dans un avenir possible et désirable, un projet partagé à construire dans une Union européenne dont le fonctionnement et les politiques ne semblent pas avoir été pensés pour affronter le monde qui arrive. Pour qualifier cette refondation indispensable de l'Union, je n'emploierais pas le mot « révolution » qui, dans notre imaginaire collectif national, ne colle pas vraiment à la nécessité de construire des coopérations fructueuses passant par des compromis successifs.

P. H. : Pour moi, le sentiment d'accélération de l'Histoire traduit une sorte d'impuissance politique dont beau- ▶▶▶

Notre Union
est en danger,
une refondation
est nécessaire

« J'apprécie la dimension humaniste, non étatique et exigeante de Philippe. Ce livre est la mise à plat d'une expérience singulière avec ses richesses et ses limites, ses réussites et ses doutes. Ce livre pousse au débat. Il est très utile pour Confrontations Europe dont l'histoire est indissociable de l'engagement de Philippe. Pour Confrontations Europe, 25 ans après sa création, et alors que nous nous trouvons dans une situation difficile pour l'Europe, ce livre est un levier dans notre réflexion et notre action pour la transformation de l'Europe. »

Marcel Grignard

UN NOUVEAU RÉCIT POUR L'EUROPE (suite)



Philippe Herzog
Président fondateur

» coup d'entre nous souffrent, consciemment ou non. Aujourd'hui en Europe il n'y a pas de véritable projet politique alors que beaucoup d'entre nous aspirent à une grande transformation.

C. E. : *Plongeons-nous d'abord dans le passé : quel regard portes-tu sur la façon dont la France et l'Europe ont fait face aux grandes mutations ?*

P. H. : Je suis très marqué par mon expérience des grandes heures de la planification française. À l'époque des Trente glorieuses, la société savait se projeter vers l'avenir. La planification mobilisait la société civile, il s'agissait de « programmer l'espérance ». Elle a été liquidée ensuite.

Avec mes camarades de la section économique du parti communiste, nous nous sommes battus contre la désindustrialisation et la financiarisation mais nos efforts pour préserver une maîtrise publique de l'économie n'ont pas abouti. Nous avons pourtant appelé les travailleurs à intervenir dans la gestion des entreprises avec de nouveaux critères d'efficacité et proposé des politiques macro-économiques susceptibles de déconnecter la France et l'Europe des impacts de la stratégie américaine. Les dirigeants socialistes ne l'ont pas fait, cherchant seulement à amortir le choc par des correctifs sociaux.

M. G. : N'oublions pas que pendant les Trente glorieuses et les années qui ont suivi, on pensait l'avenir comme un prolongement du passé considérant les ressources comme infinies. Nous devons nous mouvoir et penser l'avenir dans une grande incertitude et, pour la première fois dans notre histoire, en ayant connaissance du devenir de l'humanité si nous ne parvenons pas à maîtriser l'ensemble du champ environnemental. Quant à la participation des travailleurs, tes efforts Philippe se sont heurtés à l'approche étatique des forces politiques de gauche dans un pays qui ne reconnaît pas le rôle des corps intermédiaires. Pour des raisons similaires, les lois Auroux⁽¹⁾ inspirées d'une volonté de permettre aux travailleurs de se saisir de ce qui fait leur vie au travail n'ont pas eu l'impact espéré.

P. H. : Le souci du bien commun a été longtemps partagé entre les libéraux et les socialistes. Aujourd'hui les libéraux lucides constatent les dégâts du système néolibéral et la rébellion populaire qui s'en suit : le capitalisme contemporain provoque de plus en plus d'inégalités, les couches moyennes sont menacées de paupérisation, le nombre des laissés-pour-compte et les rentes de situation sont absolument intolérables.

Du côté des porteurs des options socialistes, la chute de l'Union soviétique a provoqué l'implosion du communisme et chacun peut constater maintenant la chute générale de la social-démocratie. Les Nordiques résistent mieux parce que leur société assume une codétermination, une cogestion. Mais les sociaux-libéraux sont en difficulté partout.

C. E. : *Mais l'Europe n'a-t-elle pas commencé à réguler le système économique et financier ?*

P. H. : L'effort accompli pour corriger le modèle de marché néolibéral en Europe n'est entrepris que depuis 2008. L'Union a réussi à stabiliser le système bancaire, la politique monétaire a évité le pire, mais les déséquilibres internes à l'Union liés aux asymétries de puissance industrielle et de compétitivité se sont accentués. Sur notre marché intérieur, la compétition règne sans coopération ni division intracommunautaire du travail.

Il faut cesser de confondre régulation et réglementation. On ne change pas simplement les comportements à coups de règles. Il faut changer les mentalités et les structures, créer des solidarités humaines et productives par des investissements d'intérêt public. Le plan Juncker est un début mais bien trop rares sont les investissements qui visent le développement des capacités humaines et qui soient à caractère transnational. Nous avons besoin d'une véritable communauté économique où une multiplicité de porteurs de projets européens apparaîtra sur les territoires, dans les entreprises et qui seront financés. Pour cela il faut des méso-projets : un marché européen pour des mobilités de formation et d'emploi, un réseau européen d'universités technologiques, des infrastructures publiques européennes pour le traitement des données, des coopérations interrégionales et entre les banques publiques de développement.

M. G. : Il a fallu la crise financière de 2008 pour que les voix, comme celle de Michel Aglietta, qui mettaient en évidence les dérives de la financiarisation soient entendues. Des progrès ont été réalisés et en matière d'investissements de long terme, le travail effectué par Confrontations est vraiment à souligner. Mais il suffit de faire le constat que le salaire moyen au Portugal, par exemple, a reculé de 8 % entre 2010 et 2017 pour mesurer l'accroissement des divergences entre les pays de l'Union et en leur sein. L'Europe n'a pas encore établi le diagnostic solide des conséquences d'une Union qui place ses membres en concurrence là où ils devraient coopérer et qui ne parvient pas vraiment à articuler l'économique et le social.

« L'Europe n'a pas encore établi le diagnostic solide des conséquences d'une Union qui place ses membres en concurrence là où ils devraient coopérer »

C. E. : *Il est question d'entreprendre un nouveau mode de développement et tu désignes, dans ton livre, les contradictions à résoudre. Comment le bâtir ?*

P. H. : Je n'ai pas besoin d'exposer ici l'ampleur de l'impératif écologique. Le temps nous est compté. Le type de croissance actuelle va se heurter à un mur mais nous sommes embarqués dans un système qui y conduit. Cela étant, contrairement à beaucoup, je crois qu'il est très difficile de répondre en même temps à l'impératif écologique et aux besoins sociaux. Il est indéniable que le chômage et la paupérisation se creusent s'il n'y a pas de croissance. Il faut inventer un nouveau type de croissance. Les Occidentaux devront apprendre la frugalité mais en aucun cas ils ne voudront sacrifier l'emploi et le niveau de vie. D'autre part, les Africains par exemple ont besoin d'une forte croissance matérielle, d'autant plus que leur démographie progresse à vive allure.

On ne peut pas résoudre ces dilemmes sans transformer les façons de travailler et de produire. Ainsi la productivité du travail ne doit plus reposer principalement sur la substitution des machines aux hommes mais sur leur complémentarité : il faut développer à fond les capacités humaines pour mieux utiliser notre patrimoine humain et productif. L'investissement d'intérêt commun ne peut pas rester assujéti aux exigences de rentabilité financière, des infrastructures publiques doivent être créées et il faut promouvoir des partenariats public/privé. En même temps les foyers de croissance doivent basculer massivement vers l'Afrique et le Sud où nous devons consentir des investissements massifs en nous engageant aux côtés des populations concernées.

M. G. : L'impératif d'un nouveau mode de développement est devenu une évidence. Je doute d'une solution qui partirait d'un paramètre puisqu'il s'agit de trouver un équilibre difficile entre économie, social et environnemental. D'autant que je crains que le social soit broyé entre l'économique et l'environnemental : des citoyens sont vigilants à raison sur l'air qu'ils respirent mais indifférents aux conditions de vie d'une partie importante de la population. Et que deviennent les référentiels de rentabilité si on prend en compte les conséquences des activités économiques renvoyées sur la collectivité, voire sur les générations futures, ce qu'il va bien falloir faire ? Je pense qu'il faut que, dès la conception des projets, on prenne en compte les enjeux sociaux et sociétaux au sens large et la seule manière de le faire sérieusement c'est d'y associer les parties prenantes. Territoires et entreprises me semblent de ce point de vue et dans la perspective de faire communauté une

voie à privilégier. En ce sens il faudrait que nous avançons vers une conception partagée en Europe de l'entreprise, de la place de ses parties constituantes et ses parties prenantes, de l'articulation avec la puissance publique dans la préservation des biens communs.

C. E. : *Venons-en à la « révolution démocratique » qui, si je reprends les termes de ton ouvrage, doit être fondée sur une réelle participation des citoyens au système politique. Celle-ci est-elle compatible avec la démocratie représentative en place en France et en Europe ?*

P. H. : La démocratie représentative n'est pas la fin de l'histoire. Elle repose en effet sur une délégation de pouvoir qui ne va pas sans subordination : les citoyens élisent leurs représentants lesquels élaborent et décident des choix collectifs. En France, la société renvoie ses demandes vers les partis et l'État qui y répondent par les dépenses publiques, la loi et l'administration. Aujourd'hui le dédagisme et la critique de l'énarchie s'expriment, les corps intermédiaires, certes des médiateurs nécessaires, sont souvent corporatisés, et l'État providence déresponsabilise les individus. Mais en même temps les gens sont plus éduqués que jadis et ils disposent de moyens d'information sans précédent – ce qui ne veut pas dire de grande qualité ! Ils peuvent et veulent dire leur mot sur tout. Ils protestent et créent des contre-pouvoirs. Ce n'est pas forcément positif. Une participation constructive signifierait qu'en formant une société civile pleinement responsable, les gens puissent participer eux-mêmes à la formation des choix collectifs et cogérer leur mise en œuvre. Or, en France, la structure de l'État reste napoléonienne.

M. G. : La crise de la démocratie représentative et la crise des institutions touchent à des degrés divers tous les pays européens. La reconnaissance des droits individuels a progressé, c'est un progrès important traduisant nos valeurs humanistes mais, dans le même temps, nous n'avons pas su repenser les dimensions collectives ce qui fait que nos sociétés se défont. Chez nous, État centralisé et refus des corps intermédiaires aggravent nos difficultés parce qu'elles éloignent la construction des solutions de là où se posent les problèmes et, au nom de l'égalité, créent de l'iniquité. Participation et responsabilité sont des clés pour desserrer la crise de la démocratie représentative. »



Marcel Grignard
Président de
Confrontations Europe

Il faut inventer un nouveau type de croissance. Les Occidentaux devront apprendre la frugalité mais en aucun cas ils ne voudront sacrifier l'emploi et le niveau de vie

1) Les lois Auroux, promulguées au cours de l'année 1982, portent le nom du ministre du Travail du gouvernement Mauroy. Elles ont profondément modifié les relations de travail en France, et mis l'accent sur la responsabilisation des différents acteurs sociaux, salariés, syndicats et chefs d'entreprise.

UN NOUVEAU RÉCIT POUR L'EUROPE (suite)

C. E. : *Comment faire en sorte qu'une véritable participation se mette en place dans le contexte européen actuel ?*

P. H. : Établir une « démocratie européenne » et régénérer la démocratie nationale sont des enjeux indissociables. Actuellement, ce sont nos dirigeants et élus nationaux qui décident à notre place « à Bruxelles ». C'est une délégation au carré. Ainsi la Commission et la gouvernance de l'Union sont devenues technocratiques. Le Parlement européen n'y a rien changé.

Au niveau national, en France, il faut établir la participation par la mise en place d'un espace public d'information digne de ce nom, une véritable décentralisation, la rotation des rôles dirigeants et l'accès direct des gens à une Union européenne refondée en Communauté politique. Les gens doivent pouvoir participer à la préparation des projets européens et à leur mise en place dans leur vie quotidienne et pour cela pouvoir séduire, s'organiser dans des réseaux et investir des solidarités transfrontières. Corrélativement, les institutions européennes devront assumer des fonctions de puissance publique avec des mandats et des responsabilités afin de promouvoir des politiques communes sans veto au Conseil.

M. G. : C'est illusoire d'imaginer des progrès sérieux au niveau européen si au niveau des États nations nous ne parvenons pas à régler nos problèmes et ça vaut pour la question de la démocratie. L'enjeu national et européen est un peu le même : comment articuler des délibérations, décisions, actions... qui s'opèrent au plus près des citoyens (et là je reviens aux rôles clés des territoires, entreprises, élus locaux) avec ce qui doit se faire au niveau national et (ou) communautaire ? On peut le dire autrement : il s'agit de conjuguer des formes de démocratie participative montantes avec une démocratie représentative descendante.

C'est un chemin qui vise à faire d'une démocratie participative responsable un moyen de revivifier une démocratie représentative à bout de souffle. Je crois en une dynamique possible fondée sur des acteurs d'une société civile organisée, d'une réinvention de la démocratie sociale. Et si cette dynamique existe, les bonnes réponses institutionnelles suivront.

C. E. : *Le mot d'ordre lancé par Confrontations Europe dès 2000 de « former société en Europe » est-il toujours d'actualité ?*

P. H. : Plus que jamais ! L'Europe ne peut réussir à se bâtir que sur la participation. Mais depuis que nous avons lancé ce mot d'ordre, la situation s'est aggravée.

Le référendum constitutionnel était une caricature de démocratie directe et les organisations de la société civile européenne qui avaient émergé dans les années 1990 ont terriblement vieilli ou se sont repliées dans l'espace national.

M. G. : Je prends totalement à mon compte le slogan « former société en Europe » porté par Confrontations. Nous Européens, savons que nous sommes dans des interdépendances accrues. Vouloir décider de ce que doit être notre destin commun, construire de nouvelles solidarités, faire ensemble, c'est faire communauté humaine. Mais c'est là une démarche exigeante. C'est faire l'effort de reconnaître nos différences, construire des compromis et s'en porter garant en se considérant responsable du devenir commun. Plus le cercle concerné est large, plus cela est compliqué et difficile. Cela nécessite qu'existe une société civile organisée et responsable capable d'aborder les enjeux dans une approche globale et non dans la seule défense d'une cause.

P. H. : Les compromis sont biaisés quand les structures et les modes de gestion déconnectent le social de l'économie. Il y a besoin d'établir une maîtrise sociale et publique des choix économiques et financiers. L'Europe doit pour cela repenser son marché intérieur, se doter d'un budget et faire rentrer la finance en société, alors que la financiarisation a nourri l'ultralibéralisme à l'échelle globale avec la formation de monopoles privés surpuissants.

C. E. : *Est-ce que ce ne sont pas les populistes qui mettent en cause la démocratie ?*

P. H. : Opposer le camp des progressistes aux populistes est une facilité à visée électorale quand des élites occidentales se dispensent d'autocritique et ne veulent pas voir les signaux que leur adressent des populations vivant dans l'insécurité et le déclassement, et qui observent l'ampleur des rentes et des inégalités du capitalisme. Pour autant, je déplore le fait que des politiciens manipulateurs et corrompus les détournent vers la recherche de boucs émissaires. Aujourd'hui, à l'Est, au Sud, mais aussi à l'Ouest, on voit monter une rébellion partisane et populaire parfois virulente contre les instances communautaires. Fort heureusement, et ceci prouve que la bataille n'est pas perdue, ces populations veulent rester dans l'Union européenne. Ce n'est qu'en réengageant la refondation de celle-ci que nous pourrions vaincre les dirigeants qualifiés de populistes.

M. G. : Il faut distinguer le désarroi d'une partie de nos concitoyens qui vivent durement les conséquences

C'est un chemin
qui vise à faire
d'une démocratie
participative
responsable un
moyen de revivifier
une démocratie
représentative à
bout de souffle

des bouleversements et regardent l'avenir avec inquiétude du comportement des leaders populistes à qui ils donnent leurs voix. Il faut entendre les premiers et interroger les causes des situations qu'ils vivent ou des peurs qui les habitent : l'Europe a sa part de responsabilité. C'est la condition pour donner crédit à un refus de laisser prospérer des démarches populistes dont l'histoire nous dit où elles nous mènent.

C. E. : *Tu proposes de créer une Union différenciée et solidaire, pourquoi ?*

P. H. : Aujourd'hui l'Union se fragmente dangereusement et le Royaume-Uni va sortir. Or bâtir l'Europe, c'est bâtir une unité pour la paix et le bien-être de toutes ses nations. On menace de sanctions les États hongrois et polonais, mais partout dans le monde les victimes des sanctions risquent d'être les populations et non pas les gouvernements corrompus. Victor Orban fabrique l'idéologie d'une « démocratie illibérale » opposée à notre démocratie libérale dont l'ultralibéralisme fait problème. Ne tombons pas dans le piège, sinon nous contribuerons à pousser les Hongrois et d'autres peuples hors de l'Union.

L'Union a voulu homogénéiser les peuples en abusant de règles de marché qui ne tiennent pas compte des déséquilibres profonds entre les nations. Il faut faire richesse de leurs diversités avec des politiques communes qui créent des infrastructures d'intérêt mutuel pour l'accès aux biens essentiels comme l'éducation, les transports, l'énergie... Dans une Union refondée, la cohésion deviendrait l'une des principales priorités politiques et passerait par des réponses authentiques aux problèmes des populations délaissées et des peuples des périphéries de l'Est et du Sud.

D'autre part, à l'extérieur, l'Europe ne pourra prétendre à un multilatéralisme fondé sur la solidarité sans agir pour briser les situations de monopole des grands groupes privés et faire place à des interventions publiques d'intérêt mutuel. La question des migrants est un test fondamental. Le rejet actuel et les hypocrisies à ce sujet traduisent des problèmes plus profonds de délitement des valeurs humanistes, il faut les renouveler et les incarner. Et il est crucial de renouer des liens de dialogue et de coopération avec nos voisins – Russie, Turquie, Afrique du Nord – ainsi que d'intégrer les peuples des Balkans.

C. E. : *Tu proposes dans ton livre un manifeste...*

P. H. : Je ne l'écris pas, il s'écrira à plusieurs mains venant de plusieurs pays. Mais j'en donne des principes. Il s'agit de faire mûrir une nouvelle vision de long terme qui éclaire la nécessaire transformation de l'Union en communauté politique. Il s'agira d'une fédération de peuples et non d'États. L'Union deviendra une puissance publique avec les attributs que cela suppose et une Commission devenant un collège politique, pour inventer un nouveau type de développement et jouer le rôle d'un acteur global à même de créer des liens de solidarité avec les différentes régions du monde.

M. G. : Je partage tout à fait l'objet politique que recouvre ta proposition de Manifeste. Je vois celui-ci comme une démarche qui pourrait amener une grande diversité d'acteurs partout en Europe à travailler à une feuille de route qui pourrait prendre place dans le prochain mandat

des instances européennes. D'ici là il faut faire émerger une sorte de communauté d'intérêts des Européens à travailler à une vision de long terme et à la transformation de l'Union. Il va falloir partir de structures organisées, associer les citoyens. Si, *in fine*, les peuples trancheront, il faut faire en sorte qu'ils soient le plus possible acteurs en amont de la décision. La question de comment la société se structure et est partie prenante du processus qui sera délibératif et progressif est loin d'être résolue. Ce n'est pas étranger à tout ce que nous venons de dire à propos de la revivification de la démocratie.

P. H. : Quand on voit la grande faiblesse des sociétés civiles actuelles et des consultations soi-disant démocratiques, il faut dans l'immédiat agir pour que soit établi un programme digne de ce nom. En revanche, un manifeste transeuropéen pour une refondation d'envergure ne pourra pas être établi en quelques mois. Sa nécessité apparaîtra d'autant plus après les élections européennes. Les défis culturels que je souligne constamment dans mon livre ne peuvent être saisis qu'en faisant appel à des changements de mentalités et de pratiques dans l'esprit d'un combat de civilisation. ☘



Il faut un manifeste transeuropéen pour une refondation d'envergure qui s'écrira à plusieurs mains venant de plusieurs pays

ENTRE AMERICA FIRST ET LES ROUTES DE LA SOIE, QUE PEUT L'EUROPE ?

Dans un contexte de retour des puissances, face aux stratégies américaine et chinoise, quelle réponse l'Europe peut-elle construire, alors que ses États membres sont divisés ?

La stratégie « America First » de Donald Trump conduit à une remise en cause d'un ordre international libéral fondé sur des règles. Le président américain croit pouvoir agir seul face à son grand rival stratégique : la Chine.

La Chine de son côté s'est donnée pour ambition le *leadership* mondial en matière d'innovation d'ici 2050. Elle concurrence déjà les Américains en matière de hautes technologies. Son projet de Routes de la Soie, d'immenses infrastructures maritimes et ferroviaires entre la Chine et l'Europe en passant aussi par l'Afrique, constitue pour nous autant d'opportunités d'échanges que de menaces stratégiques. Concurrence déloyale, transferts de propriété forcée, non-respect de la propriété intellectuelle, entreprises aux mains de l'État chinois, problème d'accès au marché, la Chine ne respecte

pas toujours nos règles et attise nos désunions.

Et l'Europe alors, dans tout ça ? L'Europe demeure encore divisée entre petits pays qui promeuvent le libre-échange parce que leur marché est trop petit, l'Allemagne, bien positionnée dans les chaînes de valeur mondiales, et des pays comme la France, qui se déclarent en faveur d'une « Europe qui protège ».

C'est pourquoi l'Europe n'a jusqu'à présent que peu fait évoluer sa doctrine commerciale. Elle continue de croire qu'elle atteindra le *leadership* technologique en ouvrant ses marchés numériques encore fragmentés entre États membres, grâce au marché unique numérique lancé en 2015.

Certes, nous avons besoin d'un vaste marché intérieur pour le développement de nos PME comme les Américains et les Chinois⁽¹⁾. Certes, l'Europe est ouverte mais pas offerte, et conti-

nue de renforcer son arsenal de défense commercial, de cybersécurité, de contrôle des investissements étrangers, de *cloud* européen...

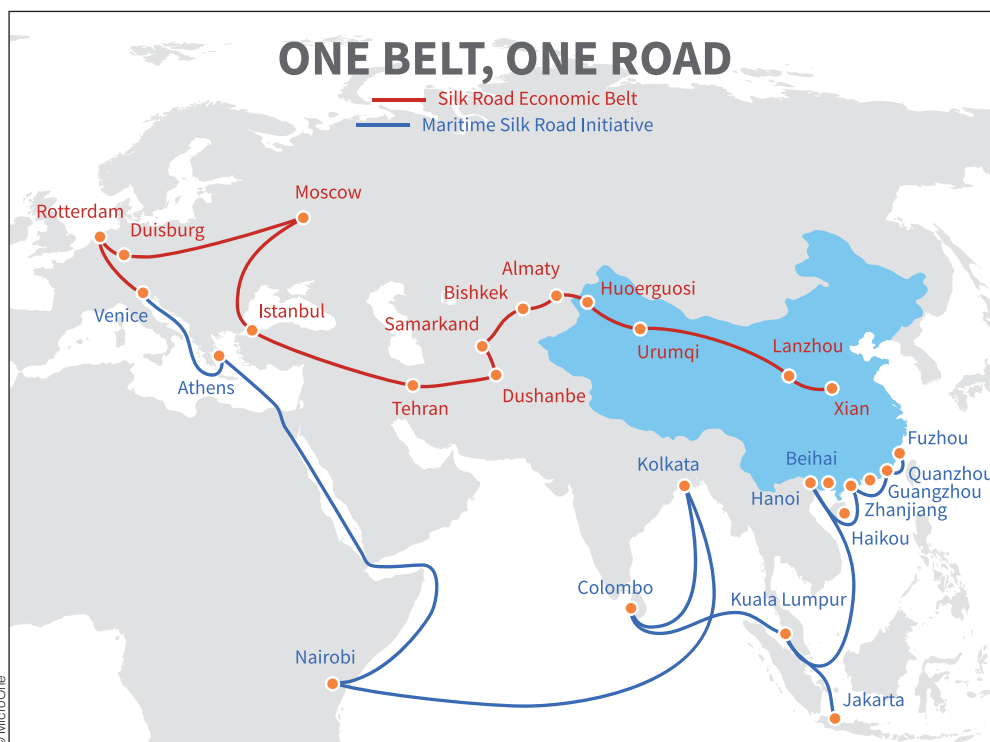
Impulsion européenne

Mais penser dans le contexte international actuel que l'ouverture du marché va permettre à l'Europe de devenir leader en matière de hautes technologies... est un peu court. La doctrine de l'Union européenne peut-elle rester scotchée au consensus de Washington et à la doctrine Reagan/Tchatcher des années 1980, alors que le monde d'aujourd'hui est en rupture par rapport à cet ordre libéral occidental ?

Dans une économie de réseau comme l'économie numérique, seule une impulsion européenne peut permettre de faire la différence. Les Européens peuvent encore s'imposer, non en créant un Facebook ou un Google européen, mais par l'utilisation des données en matière industrielle, l'intelligence artificielle pour améliorer nos vies dans la santé, les transports...

De même, comment ne pas voir que le changement climatique suppose une impulsion publique aux différents niveaux : international, européen, national, des acteurs privés et des citoyens ? La finance privée actuelle ne pourra pas seule, malgré la multitude d'initiatives qui se développent en la matière, répondre au défi de réinternaliser les externalités, sans appui, sans complémentarité de banques publiques de développement et des Banques centrales. Il s'agit bien de développer l'innovation pour lancer le nouveau régime de développement et de former le capital humain dans cette perspective.

Alors que la montée en puissance de la Chine dans les nouvelles chaînes de valeur internationales s'accélère, nous avons besoin d'une vision à l'horizon 2050 pour identifier les positionnements stratégiques, construire nos avantages comparatifs dans la durée et les traduire en filières industrielles européennes. La Com-



mission européenne n'est pas encore dotée d'une capacité de prospective à la hauteur des enjeux. Elle ne peut se faire en vase clos avec des experts mais devrait s'appuyer sur un réseau de prospective puisant dans les différents États, comme le promet Confrontations Europe et son président fondateur depuis de longues années.

Dans le contexte actuel, l'économique ne peut plus être découplé du stratégique. C'est une question d'autonomie. La capacité d'agir exige de bâtir une stratégie européenne de sécurité et de compétitivité qui passera par un agenda ambitieux et cohérent d'investissement de long terme, cheval de bataille de Confrontations Europe et ses partenaires privés et publics depuis plus de 12 ans. En somme, si l'on ne veut pas que tout cela ne se traduise dans le protectionnisme et la guerre, il faut à la fois plus de marché et plus d'État, mais aussi plus de coopération au service des bonnes finalités, les biens communs aujourd'hui en danger (climat, santé, éducation, numérique...).

Nouveau multilatéralisme

Sans compter que l'Europe ne peut pas revendiquer un nouveau multilatéralisme sans repenser ses relations avec son voisinage et notamment avec l'Union africaine, dans un « partenariat d'égal à égal » ; ce qui exige de faire évoluer substantiellement les accords commerciaux avec l'Afrique pour viser un développement d'intérêt mutuel⁽²⁾.


Il faudra bien en effet réinventer un ordre international profondément contesté. Nous travaillons avec les Américains et les Japonais à moderniser l'Organisation Mondiale du Com-



© Bartolomiej Pietrzyk

merce aujourd'hui paralysée. Et dialoguons à nouveau avec les Chinois qui ne nous parlaient plus depuis que nous leur avons refusé le statut d'économie de marché. Mais la France et le Royaume-Uni seront sortis du G8 en 2030. Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) se serrent les coudes, unis dans la contestation des valeurs occidentales et interventionnistes. Ils se structurent notamment au sein de l'Organisation de coopération (économique et sécuritaire) de Shanghai qui regroupe la Chine, la Russie, quatre pays d'Asie centrale, et à présent l'Inde et le Pakistan, soit plus de 3 milliards d'habitants... Le multilatéralisme n'est pas mort mais son épice centre a changé.

Et finalement, n'est-ce pas plutôt la question des finalités du commerce international qui doit être reposée : faut-il viser seulement la libéralisation des échanges, alors que la struc-

ture du commerce mondial contribue à accentuer de gigantesques inégalités à l'origine de la remise en cause de l'ordre international ? Ainsi, 5 % des entreprises exportatrices d'un pays captent en moyenne au niveau mondial 80 % des revenus. Ou bien, comme le suggère le dernier rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, cibler le plein emploi et le développement dans tous les pays, auxquels il faudrait ajouter la sauvegarde de la planète ? 

Anne Macey, déléguée générale
de Confrontations Europe

1) Si cette fragmentation n'a pas empêché Amazon ou Netflix de se déployer sur les marchés européens, c'est bien parce qu'alors qu'ils étaient dans leur phase de développement, ils ont pu s'appuyer sur le vaste marché intérieur américain (idem pour leurs nouveaux concurrents chinois).
2) Lire p. 18, l'article « Renouveler les relations entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest » de Claude Fischer.

MODERNISATION DE L'OMC

Dans sa proposition parue le 18 septembre, la Commission européenne esquisse quelques pistes pour rendre « l'Organisation mondiale du commerce plus pertinente dans un monde changeant et renforcer son efficacité ». « L'UE demeure une fervente supportrice du système commercial multilatéral ». L'OMC est aujourd'hui menacée dans ses fondements mêmes, qu'il s'agisse de son processus de négociation (consensus à 164... L'UE est une Rolls à côté !) ou de son mécanisme de règlement des différends. Cette crise ne date pas des derniers mois, même si les mesures unilatérales et le non remplacement des juges de l'organe de règlement des différends pourraient la paralyser complètement. « Le système reste bloqué par une approche datée où deux tiers de ses membres y compris les plus dynamiques réclament un traitement spécial. [...] Le monde a changé, pas l'OMC. » Le document formule un certain nombre de pistes de propositions concernant l'élaboration des règles par l'OMC : « L'accord sur les sub-

ventions et les mesures compensatoires (SCM), principal outil en matière de subventions industrielles discrimine entre subventions industrielles légitimes et celles qui présentent un risque substantiel pour le commerce international (disruption de processus de production, impact sur la performance des entreprises, biais concurrentiel), mais n'a pas été efficace face à certaines pratiques » : la moitié des membres (90) n'ont jamais notifié de subvention, la proposition est de créer une « présomption qui ferait qu'en l'absence de notification, elle soit considérée comme une subvention ou même une subvention causant un préjudice sérieux ». Par ailleurs, un nombre considérable d'entreprises détenues par l'Etat (SOE) échappent à cet accord (SCM) : l'UE pourrait proposer une clarification de ce qu'est un organisme public. Voir aussi les propositions sur les barrières aux services et à l'investissement, en matière de transferts de technologies forcés... ou « la nouvelle approche en matière de développement ».

BREXIT : AIDER SANS RIEN LÂCHER

L'accord de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne sera-t-il adopté cet automne par les 27 États Membres ? Difficile de le savoir en cette fin septembre alors que le Sommet de Salzbourg vient encore de prouver combien la situation reste tendue entre Theresa May et les chefs d'État et de gouvernement des 27.

L'été aura aussi été chaud du côté de Londres. Le Brexit a encore une fois défrayé la chronique politique de l'été : l'adoption du plan britannique dit « de Chequers » a été suivie des démissions simultanées de David Davis, le négociateur du Brexit, et du tonitruant ministre des Affaires étrangères, Boris Johnson qui a accusé le Premier Ministre britannique, Theresa May, de vouloir sangler le pays dans une « veste suicide ». Le sommet de Salzbourg, qui a réuni de façon informelle les chefs d'État et de gouvernement, les 19 et 20 septembre derniers, s'est également soldé par une déconvenue pour Theresa May après le rejet par l'Union européenne du « plan des Chequers ».

Nous ne saurons pas avant plusieurs semaines – au Conseil européen du 18 octobre ou plus vraisemblablement en novembre – si l'accord de sortie dont on connaît les contours sur de très nombreux points pourra être mis en œuvre comme espéré le 29 mars prochain, date fatidique à laquelle le

Royaume-Uni sortira de l'Union européenne. Et, à cette date, nous n'aurons qu'une connaissance très vague du contenu du futur accord bilatéral entre l'UE et le Royaume-Uni puisque les deux parties devraient adopter une simple déclaration politique.

Ce début d'automne⁽¹⁾ est donc un bon moment pour analyser la situation avec un peu de distance et tenter de mieux comprendre ce qui se trame dans la tête des négociateurs.

Peur panique au sein du parti conservateur

Du côté britannique, il est frappant de constater que le dogmatisme des pro-Brexiters reste entier. Quels que puissent être les faits qui devraient conduire tout individu normalement constitué à considérer que le Brexit est une mauvaise chose pour le Royaume-Uni, au moins sur le plan économique, ce que le gouverneur de la Banque d'Angleterre n'a pas encore manqué de rappeler récemment, ils continuent à marteler leur vérité. Et les citoyens, de plus en plus désorientés, n'atten-

dent naturellement plus qu'une seule chose : sortir de ce débat, peut-être même quelles qu'en soient les conséquences pour eux.

Quoi qu'en pense et dise Boris Johnson, c'est une victoire considérable pour les Brexiteers qui sont parvenus jusqu'à présent à étouffer toute tentative de mise en cause des résultats du scrutin de juin 2016 à travers notamment l'organisation d'un second référendum. C'est sans nul doute lié à la peur panique de beaucoup au sein du parti conservateur qui craignent de le voir exploser au profit de partis situés encore plus à droite tandis que les autres conservateurs se verraient repoussés vers les eaux intermédiaires d'un parti centriste dont le mode électoral britannique a étouffé toute émergence durable.

La conséquence à tirer de cette situation est que le vote des plus ardents Brexiteers en faveur d'un accord du type de celui recherché par Theresa May est loin d'être acquis. Le Congrès de Birmingham au début du mois d'octobre aidera peut-être à y voir plus clair mais, au



stade actuel, on peut penser que la discipline de parti ne s'appliquera pas nécessairement lors du vote aux Communes et il ne faut pas écarter l'émergence d'une coalition des Brexiteers et des anti-Brexiteers qui, pour des raisons diamétralement opposées, pourraient refuser l'adoption du texte d'accord proposé par le gouvernement et précipiter leur pays vers une crise avec l'Union européenne et, pourquoi pas, pour les anti-Brexiteers, un nouveau référendum. Difficile dans ces conditions de créer la confiance avec l'Union européenne.

La seconde chose qui frappe l'observateur concerne la manière dont le gouvernement britannique continue à aborder la négociation avec l'Union européenne. À lire ses propositions depuis le début du processus, on éprouve un grand malaise. On a le sentiment qu'effectivement, ceux qui sont au pouvoir n'ont jamais rien compris ou jamais voulu assumer les objectifs fondamentaux de l'intégration européenne qui sont si bien repris dans le considérant du Traité sur l'Union européenne : « *résolus à poursuivre le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe* », dont David Cameron souhaitait la disparition. Les principaux responsables de la conduite des négociations ont des difficultés à considérer que l'Union européenne comme une entité ayant une identité et une autonomie de décision, bref une réelle souveraineté, qui doivent être respectées. C'est tout simplement en dehors de leur culture.

La proposition de « Chequers » présentée par Theresa May est une illustration parfaite de cette situation. Pour paraphraser nos amis britanniques, ils nous font un joli sourire (« *lip service* ») et se servent comme bon leur semble dans le supermarché de l'UE, en clamant qu'ils ne sont pas dans l'union douanière et dans le marché intérieur mais en s'attribuant, au titre des dispositions d'un accord qui serait totalement déséquilibré, un maximum d'avantages de ces derniers sans évidemment avoir à contribuer au budget (« *end vast annual payments to the EU budget* »⁽²⁾), accepter les disciplines juridiques qui vont de pair avec le marché intérieur (« *restore the supremacy of UK courts, ending the jurisdiction of the Court of Justice in the UK* »⁽³⁾) et en rejetant les quatre libertés (« *end free movement*⁽⁴⁾ [of people]). Tous ces points et bien d'autres figurent dans la liste des « *benefits* » pour le Royaume-Uni dont le document

de « Chequers » fait la promotion... Et à cela s'ajoute le fait que le gouvernement britannique conditionne à nouveau l'accord financier de sortie à l'acceptation de son plan par l'UE 27.

Cela peut prêter à sourire et chacun pensera que l'Union européenne n'est pas dupe. Oui, mais... il faut beaucoup de force de caractère aux négociateurs du côté européen pour contrer des idées qui peuvent sembler attractives *prima facie* pour les opérateurs économiques. Personne n'est opposé à la facilitation du commerce, personne ne veut que ce soit plus compliqué quand les choses peuvent être plus simples. Et pourtant, il n'est pas acceptable que les intérêts des peuples européens soient sacrifiés au profit d'intérêts défendus par un pays qui a décidé de quitter le club. Il est possible, il est même probable, que le Premier ministre britannique soit absolument convaincu que le Brexit est une erreur majeure, que la population britannique va en souffrir et qu'il convient de sauvegarder le maximum d'activité économique et d'emplois dans des secteurs clefs comme l'automobile.


Sauvegarder la paix en Irlande

On comprend aussi que le gouvernement britannique souhaite maintenir des conditions optimales pour l'approvisionnement de son marché en matière de produits alimentaires. Pour autant, il y a des objectifs, des valeurs qui vont au-delà de ces aspects matériels et qui peuvent justifier le sacrifice d'intérêts à court terme au profit du maintien d'éléments fondamentaux de la construction européenne comme l'intégrité du marché intérieur ou la solidarité à travers le budget européen. Il y va de l'intérêt des citoyens européens. Nul doute que le Parlement européen dont les membres seront réélus au mois de mai prochain et les Parlements nationaux y prêteront une attention particulière quand ils seront appelés à voter l'accord de sortie et prendront connaissance de la déclaration politique sur les relations futures.

Dans ces conditions, il faut aider mais il ne faut pas lâcher. Dans un premier temps, il faut sauvegarder la paix en Irlande. Compte tenu du travail déjà accompli, c'est fondamentalement une question de bonne volonté, loin des querelles partisanes attisées par le *Democratic Unionist Party* d'Irlande du Nord, partenaire

obligé de Theresa May. Chacun sait que lorsque le marché intérieur a été constitué, on a supprimé le contrôle aux frontières mais on n'a pas supprimé les possibilités de contrôle. On a beaucoup simplifié, on a aussi beaucoup transféré les contrôles sur le lieu de production ou dans des centres appropriés. L'Irlande du Nord est un petit territoire et personne à Bruxelles ne remet en cause son appartenance au Royaume-Uni. Des solutions techniques ont été évoquées par Michel Barnier. Elles relèvent du bon sens et devraient être acceptées.

Pour les futures relations entre l'UE et le Royaume-Uni, chacun doit prendre ses responsabilités. Il ne peut y avoir de faux-fuyants. La réalité est que le Royaume-Uni sera un pays tiers, que les relations seront plus difficiles et que les formalités seront plus nombreuses et coûteuses. C'est un fait que les entreprises de l'Union européenne doivent accepter pour sauvegarder l'essentiel pour elles, c'est-à-dire le marché unique. Il faudra être progressif. Au stade actuel, il est irréaliste de songer à des dispositions fondamentalement différentes de celles de l'accord UE/Canada. Il faut partir de cette base et cesser de rêver pour demain à des « *frictionless access to each other's markets for goods* »⁽⁵⁾. On peut y rêver pour après-demain quand la confiance aura été restaurée, que les dispositions seront mutuellement bénéfiques dans le respect du marché intérieur et que les technologies permettront de l'envisager sérieusement. La déclaration politique ne pourra que refléter cela sur le plan économique. Elle pourra évidemment aussi être ambitieuse dans les autres domaines de coopération de nature classiquement plus intergouvernementale, dans la ligne de ce qui a été fait jusqu'à présent.

Pour les relations avec le marché intérieur, le véhicule Royaume-Uni s'est arrêté au signal « Stop » qu'il a lui-même planté. Il faudra repasser la première et accélérer progressivement... 

Hervé Jouanjan,
vice-président de *Confrontations Europe,*
Of Counsel Cabinet Fidal

Le dogmatisme
des pro-Brexiteers
reste entier

1) L'article a été rédigé à la fin du mois de septembre.
2) Texte Chequers II.6.j
3) Texte Chequers II.6.g
4) Texte Chequers II.6.h
5) Texte Chequers II.6.a

RENOUVELER LES RELATIONS ENTRE L'EUROPE ET L'AFRIQUE DE L'OUEST

Dans son discours sur l'état de l'Union, Jean-Claude Juncker a appelé l'Union européenne à nouer un « nouveau partenariat » avec l'Afrique qui ne soit pas basé sur la charité. De fait, c'est à l'Afrique d'inventer son modèle de développement, fondé sur une politique économique et monétaire plus autonome et une véritable participation de la société civile.

En 2018, l'Afrique de l'Ouest connaîtra la plus forte croissance du continent. Évaluée à 5 %, celle-ci est marquée par de fortes inégalités territoriales et l'existence de poches de très grande pauvreté. Pour qu'elle soit inclusive et durable, la nouvelle croissance devra être fondée sur la production et l'emploi. Son moteur doit être l'investissement, un choix de société que nous avons mis au cœur des Entretiens Eurafri- cains⁽¹⁾.

L'Europe a un arriéré et de grosses responsabilités dans le faible développement de l'Afrique qui ne représente encore que 3 % de l'économie mondiale. Les relations commerciales UE-Afrique restent très déséquilibrées

et basées sur la prédation de ses ressources. La conscience qu'on ne peut plus faire comme avant progresse : Jean-Claude Juncker a proposé, dans son discours sur l'état de l'Union de « nouer un nouveau partenariat avec l'Afrique, un continent cousin qui n'a pas besoin de la charité » mais d'investissements durables, de création d'emplois massive et de nouvelles relations

commerciales⁽²⁾. Mais entre conscience et réalité, le fossé est grand : les investissements européens, qui représentaient 4 % des investissements mondiaux, diminuent et des pays d'Europe comme la France se désengagent au moment même où les autres régions du monde comme la Chine, l'Inde ou la Turquie, arrivent.

Quant aux aides au développement – 31 milliards d'euros pour la période 2014-2020 – elles n'ont pas créé d'effets de levier pour le secteur privé et de partenariats public-privé sur des projets concrets. L'Europe doit changer, mais c'est à l'Afrique d'inventer son propre modèle de développement. Les Africains en sont conscients et les jeunes élites bien déterminées à prendre leurs affaires en main.

Construire une base industrielle et des infrastructures

Lors des Entretiens Eurafri- cains de Dakar, les questions complexes de la nouvelle croissance en Afrique ont été abordées avec la volonté de clarifier si l'union régionale pourrait en être le moteur. Comment dépasser les obstacles, venant des États ou des sociétés, à la réalisation d'un espace intégré ? Insécurité, barrières tarifaires et non tarifaires, problèmes aux frontières, corruption constituent de véritables handicaps. Les administrations sont nationales et les systèmes éducatifs ne forment pas aux métiers industriels et à la mobilité. Les infrastructures d'éducation, de transport et d'énergie sont beaucoup trop faibles pour une croissance inclusive et solidaire. Or, les États, trop souvent rivaux, rechignent à mutualiser leurs ressources et, pour les plus riches comme la Côte d'Ivoire, à jouer le rôle de locomotive. Comment construire un espace régional plus solidaire en interne et capable de développer ses coopérations avec les autres régions d'Afrique ? L'Occident a imposé à l'Afrique une activité de rentes, la privant de valeur ajoutée liée à la transformation de ses ressources et à la diversification de son économie. Contrairement à l'Europe, l'Afrique n'a pas accumulé de capital productif. Elle doit compter sur la formation de classes d'entrepreneurs-producteurs capables d'innover en veillant à consolider les solidarités sur

L'Europe a un arriéré et de grosses responsabilités dans le faible développement de l'Afrique



© EC Audiovisual



© EC Audiovisua

les territoires, ruraux et urbains. Comment attirer les capitaux et mobiliser l'épargne pour la construction d'infrastructures et notamment dans l'électricité, sans laquelle elle ne pourra s'industrialiser ? L'Afrique devra bâtir son marché et une union douanière favorisant les échanges, développer des écoles professionnelles panafricaines adaptées aux besoins des entreprises. Des projets-transfrontières comme la mise en valeur du fleuve Sénégal, ou la Grande Muraille Verte, se mettent en place ; des acteurs financiers émergent pour favoriser le développement des PME. Une société civile s'organise, interpellant les institutions régionales et les États, conscients qu'ils devront se réformer et construire des politiques publiques plus incitatives au développement.

Vers une monnaie unique

La CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) a engagé une réflexion pour aller vers une monnaie unique, impliquant la BCEAO (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest), et des acteurs comme la BRVM, la Bourse des valeurs mobilières, sont mobilisés pour le financement des PME. Faut-il déconnecter le franc CFA de l'euro et l'adosser à un panier de monnaies ? Le débat est ouvert, mais le processus sera long, et la création de monnaies locales (qui pourront être rattachées à la monnaie régionale) permettrait aux collectivités défavorisées de pouvoir vendre et acheter. Par ailleurs les propositions des collectivités rurales de guichets « pilotes » pour lever l'épargne, et celles de la diaspora de devenir un nouvel action-

naire pour l'investissement, méritent d'être creusées. Quant aux élus locaux des villes et des campagnes, ils réclament une fiscalité qui leur donne des moyens, sans toutefois détruire l'économie informelle, véritable vivier des futurs entrepreneurs.

Développer les coopérations Sud/Sud

Sans développement intégré et sans mobilité, l'Afrique de l'Ouest connaîtra encore plus d'inégalités, qui, face aux défis démographiques et climatiques, généreront encore plus de tensions et de conflits dans la sous-région où les forces djihadistes sévissent. Les opérations militaires comme Barkhane ou le G5 Sahel ne peuvent pas remplacer la mobilisation sociétale contre l'insécurité qui ne se résume pas au terrorisme. Certes, il n'est pas question de faiblir devant les menaces ni de baisser la garde. Mais parallèlement à ces opérations (le coût de l'opération Barkhane est dix fois supérieur à l'aide au développement), les États et les institutions régionales doivent coopérer et l'Afrique s'interconnecter avec elle-même. Je ne suis pas sûre que « la grande verticale »⁽¹⁾ Afrique-Méditerranée-Europe soit la solution, d'autant que les Africains ne veulent pas rester en face-à-face avec l'Europe, pas plus qu'avec la Chine d'ailleurs. L'Afrique doit développer ses coopérations Sud/Sud et on pourrait imaginer des coopérations triangulaires sur des projets de long terme et d'intérêt mutuel où l'on accepterait de basculer des foyers de croissance vers les Africains. Ces questions pourraient être au cœur des consultations que Jean-Claude Juncker a annoncées après sa

rencontre avec Paul Kagamé, président actuel de l'Union africaine. Celle-ci doit pouvoir trouver sa place dans les institutions de gouvernance mondiale. Quel sens a un G7 sur le Climat si l'Afrique en est absente, alors que c'est elle qui subit le plus les dérèglements climatiques ?

Mobiliser la société civile

La compréhension des réalités complexes des sociétés ouest-africaines, et la mobilisation des populations, les jeunes en particulier, seront déterminantes. Celles-ci ne relèvent pas essentiellement de la responsabilité des États mais des sociétés civiles, et c'est une chance. Des forces existent en Afrique et en Europe qui doivent multiplier les rencontres, animer l'éducation populaire et créer, comme nous venons de le faire à Dakar, des espaces publics de débat entre les citoyens, les acteurs d'entreprises et de territoires, et les institutions, permettant de se poser les bonnes questions, tirer profit des expériences et faire des propositions pour un développement partagé. Comment repenser nos coopérations et une nouvelle organisation du monde ? L'économie politique ne peut pas s'appréhender sans son soubassement culturel et historique, c'est pourquoi nous proposons d'animer un séminaire sur le défi des peuplements et des migrations que les hommes devront organiser s'ils veulent pouvoir vivre ensemble sur la planète⁽⁴⁾. Les défis qui les attendent sont inédits : sociaux, économiques, démographiques et climatiques... Ils concernent le monde entier et plus encore l'Europe qui a des responsabilités historiques. ☞

Claude Fischer Herzog, présidente d'honneur de *Confrontations Europe*, directrice d'*ASCPE - Les Entretiens Européens & Eurafriains*

1) Créés après le Sommet de la Société civile organisé à Bruxelles en mars 2014 en marge du Sommet des chefs d'État d'Europe et d'Afrique, Les Entretiens Eurafriains ont été marqués par les étapes de Ouagadougou en février 2016, de Paris en mars 2017, et de Dakar en février 2018 sur « L'Union régionale, moteur d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ». Voir les débats dans *La Lettre* et *Les Cahiers des Entretiens Eurafriains* disponibles sur le site www.entretiens-europeens.org.

2) Discours sur l'état de l'Union européenne (UE) prononcé le 12 septembre dernier devant le Parlement de Strasbourg.

3) *Afrique-Méditerranée-Europe La verticale de l'avenir*, Jean-Louis Guigou et Jean-Pierre Beckouche, Éditions Nevicata, Collection l'Âme des Peuples, 2017.

4) Le festival *Une semaine Eurafriaine au cinéma* produit par EURAFRICLAP que j'ai le plaisir de présider organisera sa cinquième édition sur le thème : « Regards croisés sur les migrations », après l'édition de 2018 sur « Le droit à la mémoire » (Paris en juin 2018 ; Bamako en décembre 2018).

POLITIQUE EUROPÉENNE D'ASILE : QUEL CAP ?

Le chantier a 20 ans... C'est en 1999 que les États membres de l'Union européenne ont décidé de poser les fondements d'une politique européenne de l'asile. Si l'action législative a été importante, les objectifs définis il y a 20 ans n'ont pas tous été atteints. Alors que la « crise des réfugiés » a donné priorité à la « politique de maîtrise des flux migratoires » au détriment du droit d'asile, on peut s'interroger sur la capacité des États à bâtir un espace européen de protection perçu et vécu comme tel par les acteurs et les réfugiés.

En octobre 1999, les chefs d'État ou de gouvernement européens se sont retrouvés à Tampere en Finlande. À cette occasion, ils ont posé les fondements de la politique européenne d'asile. Cette dernière devait reposer sur « le respect absolu du droit de demander l'asile » et comprendre « la mise en place d'un régime d'asile européen commun ». Ce régime d'asile devait être fondé sur l'application intégrale de la Convention de Genève et le respect du principe de non-refoulement⁽¹⁾ et aboutir à l'établissement d'une « procédure d'asile commune et un statut uniforme, valable dans toute l'Union, pour les personnes qui se voient accorder l'asile ».

Sur cette base, les institutions européennes ont adopté deux séries de législations, entre 2003 et 2005 et entre 2011 et 2013, qui ont eu pour objet et pour effet d'harmoniser de manière importante les législations nationales et d'assurer un niveau de protection élevé des demandeurs d'asile et réfugiés. Si le régime d'asile européen commun tel que présenté à Tampere n'est pas encore abouti, car il reste encore des divergences entre les droits et les

pratiques des États, il est malgré tout un des régimes les plus protecteurs du monde.

Seulement, ce régime souffre de deux limites principales. La protection qu'il établit ne peut produire ses effets que si les États membres mettent en œuvre correctement le droit de l'UE.

Ce qui n'est pas toujours le cas et impose le développement d'un contrôle plus important de l'action des États. D'autre part, et surtout, la protection ne fonctionne qu'à la condition que le demandeur d'asile soit effectivement entré sur le territoire des États membres. Or, l'accès au territoire de l'UE est devenu au fil des années de plus en plus difficile et dangereux.

Si 20 ans après Tampere la protection du réfugié demeure un référent politique et symbolique fort, la « crise des réfugiés » de 2015 a accentué la tension entre politique d'asile et politique de « maîtrise des flux migratoires ». Les actions adoptées ou proposées pour répondre à la « crise » peuvent-elles restreindre le droit d'asile ?

Une confrontation entre le droit d'asile et la politique de « maîtrise des flux migratoires »

s'est avant tout manifestée dans le domaine de l'action extérieure. La Déclaration UE-Turquie de mars 2016 en a fourni un premier exemple. Cette déclaration prévoit que les demandeurs d'asile arrivés en Grèce puissent être renvoyés en Turquie en application du concept de pays

tiers sûrs. Or, la Turquie n'est pas un pays tiers sûr au regard du droit de l'UE notamment parce que le statut de réfugié au sens de la convention de Genève ne leur est pas accordé. Ainsi,

la nécessité « d'endiguer » les flux en provenance de Turquie a conduit à une remise en question des garanties offertes par le droit de l'UE.

Plus récemment, c'est le concept de « plateformes de débarquement » – pendant externe des « centres contrôlés » devant être établis dans l'UE – qui a soulevé des interrogations. Ce concept propose de transférer des personnes secourues en mer vers des pays tiers afin que leur situation y soit examinée. Or, ces transferts ne pourront s'exercer que si les conditions d'examen des demandes d'asile et les statuts délivrés dans ces pays respectent les standards garantis dans l'UE. À défaut, le risque existe de violer le principe de non-refoulement.

Le problème des « mouvements secondaires »

En interne, la confrontation s'est nouée autour de la question des « mouvements secondaires ». Dans un espace sans contrôles aux frontières intérieures, les migrants et demandeurs d'asile se déplacent d'un État membre vers un autre alors qu'ils n'y sont pas autorisés.

Ces « mouvements secondaires » résultent tant de l'absence de mécanisme de répartition des demandeurs d'asile entre États que du souhait des individus d'aller dans un État plutôt que de rester dans un autre. En pratique, alors que les entrées s'effectuent par les frontières

• L'accès au territoire
de l'UE est devenu
de plus en plus
difficile et dangereux



terrestres de l'espace Schengen, les demandes d'asile se concentrent dans d'autres États tels que l'Allemagne ou la Suède.

Cette question pèse sur les relations entre les États car elle suppose, d'une part, de s'accorder sur une meilleure répartition des demandeurs d'asile et, d'autre part, de reconnaître que des efforts pour améliorer l'accueil et le traitement des demandes d'asile doivent être réalisés par certains États, ceux dans lesquels les demandeurs ne veulent justement pas rester. Or les discussions sont difficiles.

Mais c'est également sur la personne du demandeur d'asile que l'action s'est portée. La Commission européenne a proposé en 2016 d'adopter de nouvelles règles (encore en négociation) pour renforcer le régime des sanctions contre les demandeurs d'asile en situation ou présentant un risque de « mouvement secondaire ». De la restriction à la liberté de mouvement au placement en procédure accélérée, c'est un régime davantage punitif qui est proposé. Si le dispositif est adopté, le statut du demandeur d'asile serait alors fragilisé.

Sur fond de « crise », la Commission a proposé une refonte de tous les textes qui établissent le régime d'asile européen commun. Mais une refonte complète ne s'imposait pas. Ce n'est pas le régime d'asile qui est apparu inadapté face à la crise mais le règlement « Dublin » c'est-à-dire le texte qui permet de déterminer l'État responsable de l'examen de la demande d'asile.

Le mécanisme de Dublin dysfonctionne depuis les origines. Les critères qu'il établit ont pour effet de faire porter la responsabilité de l'examen des demandes d'asile aux États de première entrée (Italie, Grèce et Espagne). Or ces derniers, pas plus que les autres États membres ne veulent, ni ne peuvent, seuls supporter la charge de l'arrivée des demandeurs d'asile en Europe. Ils ont donc régulièrement cherché à « esquiver » l'application de ces règles en n'enregistrant pas les demandeurs d'asile entrant sur leur territoire ou en refusant de les prendre en charge lorsqu'un autre État le leur demandait.

En outre, les critères de « Dublin » sont eux-mêmes générateurs de « mouvements secondaires » puisqu'ils ne prennent en compte ni le choix de l'État de destination par le demandeur d'asile, ni la capacité d'intégration des demandeurs d'asile et réfugiés dans un État membre donné notamment par le travail. En pratique, et alors qu'ils devraient normalement



© Sara Prestianni

rester dans le premier État d'entrée, les demandeurs d'asile se déplacent dans l'espace Schengen.

La priorité : réformer Dublin

Si le phénomène migratoire de 2015 a mis en lumière les dysfonctionnements de « Dublin » (absence d'enregistrement et d'identification des personnes, « mouvements secondaires », impossibilité de transférer les demandeurs, etc.), il a aussi rappelé le lien « existentiel » entre Dublin et Schengen. Le système de détermination de l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile existe précisément parce que Schengen organise un espace sans contrôles aux frontières intérieures.

Or, dans le « désordre » résultant de la pression migratoire exceptionnelle de 2015, fallait-il modifier l'ensemble des règles de l'asile ou bien s'attacher à repenser en priorité un dispositif inadapté ? Plutôt que de lancer une réforme globale du régime d'asile, sans avoir au préalable évalué la pertinence des règles existantes, la Commission européenne aurait dû s'attacher en priorité à réformer « Dublin » pour rendre ce dispositif plus équitable et plus efficace. Mais, la pression des faits et la tyrannie de l'action législative ont fait prévaloir une autre logique.

Le tableau paraît à ce stade bien sombre. Mais la « crise » doit servir de point d'analyse et de réflexion. Si les règles européennes actuelles garantissent un haut niveau de protection, les États membres n'ont pas atteint l'objectif du régime d'asile européen commun qui devait créer un espace unique de protection.

Les « mouvements secondaires » démontrent

que les demandeurs d'asile ne conçoivent toujours pas l'espace européen comme tel. Ils estiment toujours, plus à raison qu'à tort d'ailleurs, que l'asile n'est pas accordé de la même manière dans les États européens et ne perçoivent dès lors pas cet espace comme une entité unique. Si les règles actuellement en négociation visent à harmoniser davantage le droit d'asile, l'objectif relève plus d'un souci de « maîtrise des flux » que d'une volonté d'établir un « espace européen de protection ».

Plutôt que de chercher à adopter des règles qui augmentent la contrainte sur les individus, les acteurs européens pourraient travailler à créer cet espace de protection tel que défini à Tampere. Cela passe tout d'abord par une meilleure mise en œuvre du droit existant et une plus grande convergence des pratiques administratives, notamment en termes de reconnaissance du statut de réfugié. Cela suppose, ensuite, une plus grande compréhension des motivations des demandeurs d'asile et par conséquent l'intégration d'une part plus importante de subjectivité dans le droit. Cela impose, enfin, une plus grande solidarité entre États européens pour répartir, partager et assurer un traitement digne des personnes en quête de protection internationale. ☞

Yves Pascouau, chercheur à l'université de Nantes, titulaire de la chaire Schengen et éditeur du site www.EuropeanMigrationLaw.eu

1) Le principe de non-refoulement est un principe du droit international relatif aux réfugiés, qui stipule qu'aucun État ne peut refouler un réfugié vers un pays où sa vie ou sa liberté peut être menacée.

L'EXTERNALISATION, NOUVEAU PILIER EUROPÉEN DE L'ASILE

L'Union européenne a choisi de confier aux pays de transit et d'origine des migrants la gestion des flux migratoires et leur demande, à travers cette politique d'« externalisation » qui s'est accentuée après la « crise des réfugiés » de l'été 2015, de prévenir les arrivées de migrants en Europe. **Sara Prestianni** questionne les conséquences d'une telle politique.

Des Fonds européens en échange de plus de contrôle aux frontières. Des réadmissions plus simples⁽¹⁾. Des expulsions accélérées. C'est désormais ce qui est au cœur des politiques d'immigration et d'asile, tant au niveau national que continental. L'objectif est clair : impliquer davantage les pays d'origine et de transit des migrants dans le contrôle des flux vers l'Union européenne.

La dimension externe de l'asile et la migration commence à apparaître au début des années 2000 – comme le démontrent la proposition du gouvernement Blair en 2003 de créer des camps de demandeurs d'asile dans les pays de transit, l'accord Italie-Libye de 2008 ou encore celui entre l'Espagne et le Maroc entré en vigueur en 2012 – mais s'institutionnalise comme pilier de l'agenda européen lors de la « crise migratoire » de 2015. De 2000 à 2010, de nombreux pays

tiers, frontaliers de l'UE, se dotent, sous la pression des autorités de Bruxelles, de lois sur l'asile et l'immigration qui criminalisent les départs, créant ainsi le délit d'« émigration clandestine » en flagrante violation de l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme ou encore signent des accords ponctuels de réadmission. Mais c'est avec le Sommet de la Valette en novembre 2015 et la signature de l'Accord UE-Turquie en mars 2016 que ce processus se formalise. Réunis à Malte, les dirigeants des États européens ont créé le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, également appelé « *Trust Fund* », qui est un outil, hors du contrôle du Parlement européen, permettant de financer rapidement des initiatives visant à « *s'attaquer aux causes profondes des migrations illégales* ».

Cette enveloppe a ainsi permis d'obtenir des liquidités afin de faciliter les pourparlers avec

les pays tiers. Cette monétisation des relations internationales conduit à une logique d'échange qui semble oublier les droits de l'homme et le destin de milliers de personnes sur le continent africain et asiatique. Une logique qui s'applique aux pays situés sur la route de la migration, avec le risque que des dictatures, telles que l'Érythrée ou le Soudan ou des régimes autoritaires comme la Turquie, tirent profit du rôle de partenaire que l'Union Européenne leur a attribué dans la lutte contre l'immigration, pour recouvrer une légitimité internationale, en tentant de faire passer au second plan les crimes que ces États ont commis.

Logique dangereuse

La logique du Sommet de la Valette est claire : « aider à domicile » les États africains et en échange leur demander de fermer leurs frontières et de réadmettre leurs citoyens que les États membres considèrent comme indésirables. Cette logique s'avère dangereuse pour différentes raisons. Tout d'abord parce qu'elle repose sur l'idée que le développement pourrait résoudre les causes des flux migratoires. C'est là sous-entendre que les personnes qui arrivent sur nos côtes ne font que fuir la famine, et transformer ainsi pour l'opinion publique de potentiels demandeurs d'asile en « migrants économiques ». Un tel pré-supposé nie les causes réelles de la plupart des déplacements qui sont politiques : ces populations fuient des dictatures, des régimes totalitaires, des conflits et des persécutions ciblant des groupes spécifiques de la population.

De plus, l'on se rend compte qu'une grande part des fonds de coopération internationale ne sont pas alloués à des projets de développement, mais s'avèrent être des mesures de contrôle et de répression aux frontières. Les conditions requises, introduites de manière explicite dans la nouvelle proposition de la Commission européenne, transforment, qui plus est, ces fonds



© Sara Prestianni

Camp de Gharyan à 50 km de Tripoli (Libye).

en de véritables instruments de chantage, menaçant les États qui refusent de fermer leurs frontières et récompensant ceux qui répriment leurs citoyens ou les réfugiés en transit sur leur territoire, au nom d'une collaboration avec l'Europe. La politique d'externalisation de l'Union européenne se transforme en une forme d'ingérence perturbant des équilibres africains déjà précaires. Exiger que des pays comme le Niger, le Soudan ou le Cameroun contrôlent et donc ferment leurs frontières marque une violation du principe de libre circulation des biens mais aussi, et surtout, des personnes, garanti au sein de la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest).

Risques accrus pour les migrants

Le processus d'externalisation du contrôle des frontières européennes semble évoluer de manière croissante vers une dimension militaire et sécuritaire alors que de l'équipement militaire est envoyé aux pays de transit et d'origine. En Afrique, après EUCap Sahel – une force anti-terrorisme qui revêt aujourd'hui un rôle central dans la politique de gestion des frontières – et les missions militaires italiennes en Libye et au Niger, c'est le tour de la force conjointe du G5 Sahel qui – au-delà d'une contribution initiale de 100 millions d'euros – s'est vue attribuer 500 millions d'euros supplémentaires au cours du sommet de mars 2018 avec pour mission d'élargir ses fonctions au contrôle de la migration dans cette région. La mission EUCap Sahel vient d'être prorogée par le Conseil pour une durée de deux ans, jusqu'au 30 septembre 2020 avec un budget de 63,4 millions d'euros.

Ce processus de militarisation de l'externalisation répond non seulement à l'objectif de bloquer les arrivées des migrants en Europe mais s'avère aussi coïncider avec les intérêts de l'industrie italienne d'armement alors que ce marché, d'un point de vue géostratégique, devient de plus en plus intéressant⁽²⁾. Le coût humain de ces politiques apparaît de plus en plus élevé, autant pour la population des pays dans lesquels les armées européennes s'installent, que pour la vie des migrants, qui s'exposent à des risques de plus en plus importants. Comme cela s'est déjà produit en Méditerranée orientale entre la Turquie et la Syrie, sur la route de la Méditerranée centrale, la frontière est désormais floue entre les moyens fournis pour le contrôle des migrants et ceux utilisés



© Sara Prestianni

Port de Lampedusa.

pour la répression des populations et le contrôle du territoire. Les populations des pays africains sont les grands perdants du renforcement de régimes autoritaires issus de la coopération entre leurs propres gouvernements et l'UE pour le contrôle des flux migratoires.

De fortes inquiétudes sont alimentées aussi par la collaboration entre l'UE et les fragiles autorités libyennes. La fermeture de la route de la Méditerranée a amené l'Italie, grâce à la contribution de l'Europe, à sous-traiter les opérations de sauvetage aux garde-côtes libyens, tout en étant conscients des liens étroits que ces derniers entretiennent avec les milices ainsi que des violences perpétrées contre les migrants tant en mer que sur terre, comme l'a souligné le Conseil de Sécurité de l'ONU⁽³⁾. La sous-traitance de nos obligations de secours en mer aux Libyens a coïncidé avec une campagne dénigrant l'action des ONG portant secours aux migrants en mer. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants se retrouvent pris au piège en Libye dans des camps de détention aux mains de milices recourant à la torture systématique. La signature de l'accord Italie-Libye en 2017, le « dialogue » avec les milices qui gèrent les départs et les ethnies qui contrôlent le sud libyen ainsi que l'équipement et le renforcement des garde-côtes libyens ont facilité l'opération de quasi-fermeture de la route de la Méditerranée centrale. La même logique a été appliquée à la Tunisie ainsi qu'aux autres pays frontaliers secondaires, comme le Soudan et le Niger. Principal bénéficiaire du Fonds Fiduciaire européen pour l'Afrique –

environ 200 millions d'euros de projets financés à ce jour, auxquels s'ajoute la promesse récente de 500 millions supplémentaires pour la région du Sahel – et des 50 millions d'euros du Fonds Afrique –, le Niger s'est engagé en contrepartie à créer de nouvelles unités spécialisées dans le contrôle des frontières et de nouveaux postes-frontières. Le Niger est aujourd'hui considéré comme la « frontière sud de l'Europe », représentant ainsi le laboratoire le plus avancé de la politique d'externalisation. Cette politique a pour conséquence de criminaliser la mobilité et de pousser les migrants à sortir des chemins battus, au péril de leur vie. Le désert du Ténéré, comme la Méditerranée, se transforme en un nouveau cimetière à ciel ouvert. ☞

Sara Prestianni, spécialiste des questions de migrations, chercheuse à ARCI (Italie)

1) Des accords passés entre pays d'origine des migrants et UE permettent de renvoyer une personne en situation irrégulière vers le pays signataire de façon automatique.

2) Mark Akkerman dans son rapport « *Expanding the fortress* » (mai 2018) démontre que l'augmentation des dépenses en matière de sécurité des frontières a bénéficié à un large éventail d'entreprises, en particulier des fabricants d'armes et des sociétés de sécurité biométrique.

3) Final Report of the Panel of Experts on Libya, S/2017/466.

POUR EN SAVOIR PLUS

Lire le rapport écrit par l'auteur sur l'impact de la politique migratoire européenne au Niger, au Soudan et en Tunisie : <https://www.arci.it/documento/la-relation-dangereuse-entre-migration-developpement-et-securite-pour-externaliser-les-frontieres-en-afrique>.

POUR UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE !

Et si un vent nouveau soufflait en Europe. Et si les États membres reconnaissaient - enfin - la nécessité de mener une politique industrielle pour faire face au *dumping* des Chinois, aux délires de Trump... Encore faut-il que cette stratégie soit menée à l'échelle européenne.

Les propos de Peter Altmaier, ministre allemand de l'Économie, sur la nécessité d'une « politique industrielle » sont le signe indubitable que la pensée économique est en train de changer en Europe – et en profondeur. Ce terme était jusque-là remis dans les couloirs du ministère de l'Économie de l'Invalidenstraße, à Berlin-Mitte. Pour peu que vous défendiez la politique industrielle, vous étiez immédiatement suspecté d'œuvrer en sous-main pour un étatisme économique à la française, et d'être un Colbertiste sur le retour. Les amoureux d'une authentique économie de marché libérale vous auraient certainement mis à distance. Ou bien, si vous étiez proche de l'aile gauche du SPD, des sourcils suspicieux vous auraient signifié qu'un examen plus attentif de votre cas révélerait à coup sûr la présence d'un cadavre communiste dans votre placard. Mais aujourd'hui, le plaidoyer d'Altmaier en faveur d'une politique industrielle rencontre un écho favorable au sein du quartier général de la BDI, la Fédération de l'Industrie allemande. L'impact de la concurrence croissante des puissances industrielles émergentes doublée de leur nationalisme économique et combiné à l'intransigeance du « America First ! » du Président Trump, ont déplacé le curseur de notre pensée économique.

La Commission européenne a été plus prompte à comprendre que l'Europe devait s'adapter à cette nouvelle réalité qui voit nos concurrents internationaux adopter des politiques industrielles fortes. Certains le font ouvertement, comme la Chine avec sa grandiose stratégie « Made In China 2025 ». D'autres, comme la Corée ou le Japon, s'en tiennent, comme par le passé, à une coopération approfondie entre les institutions étatiques et les principaux acteurs industriels. Même les Américains s'y sont mis. Leur politique industrielle s'appelle :



© Evgeny Gromov

le Département de la Défense. Ce fut l'une des avancées de la Commission Barroso II que de dessiner à grands traits une politique industrielle européenne fondée sur quatre axes transversaux : promouvoir la technologie, faciliter l'accès au financement, permettre aux marchés de sépanouir et encourager les investissements en compétences et en capital humain.

Risques d'une stratégie purement défensive

Malheureusement, la Commission n'est pas parvenue à convaincre les États membres d'unir leurs efforts pour mener à bien cette politique industrielle moderne au niveau communautaire. Comme on pouvait s'y attendre, c'est Berlin qui s'est montré le plus réticent. Et même aujourd'hui, Altmaier n'a retenu qu'en partie la leçon : une politique industrielle, d'accord, mais européenne ? Vraiment ? Pourtant, quiconque observe le monde sans œillères sera facilement convaincu que l'Europe doit s'unir si elle veut relever les défis technologiques, financiers et de l'innovation posés par les principaux blocs économiques du reste de la planète. Super-ordinateurs, Intelligence artificielle, économie circulaire, *advanced manufacturing*, efficacité énergétique progressive, *leadership* dans le domaine de l'utilisation efficiente des ressources... Autant de domaines-clés où le progrès industriel ne peut être mené uniquement à l'échelle des États membres.

La Commission Juncker a perdu du temps au regard de cet objectif. Aucun de ces membres ne semble avoir l'intérêt, l'énergie, le pouvoir ou la focale nécessaires pour reprendre les choses là où Barroso les a laissées.

Je crois que les cinq ou sept prochaines années seront décisives pour l'avenir de l'industrie européenne. Nous tentons de résister au *dumping* chinois, nous commençons à examiner les « investissements directs étrangers »¹⁾ à caractère sensible, nous résistons à la politique commerciale délirante de Trump mais sans une politique industrielle européenne ambitieuse, énergique et coordonnée, nous resterons cantonnés à une stratégie purement défensive. Or, comment marquer un but quand on reste en défense ? Il faudra, bien sûr, régler un certain nombre de problèmes pratiques et stratégiques. Comment concilier éco-innovation et innovation numérique ? Comment faire en sorte que les petites et moyennes entreprises, colonne vertébrale de l'industrie européenne, soient au cœur de cette stratégie ?

Toutes ces questions et d'autres devront être réglées à temps. Ce qui veut dire : au tout début du mandat du prochain Parlement européen. Mais si nous ne travaillons pas de concert, si nous ne mettons pas en œuvre une politique industrielle commune, les efforts nationaux resteront trop fragmentaires pour être couronnés de succès. Souvenons-nous d'ailleurs que dans un rapport adopté en 2013, le Parlement européen avait inventé un charmant acronyme pour décrire l'objectif de tous ces efforts : RISE, *Renaissance of Industry for a Sustainable Europe*. 🇪🇺

Reinhard Bütikofer, député européen (groupe les Verts), membre de la Commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Énergie

¹⁾ Les IDE sont des investissements internationaux qui reflètent l'intention, pour une entité résidente dans une économie, d'acquiescer un intérêt durable dans une entreprise opérant dans une autre économie.

PLAIDOYER EN FAVEUR D'UN CAPITALISME EUROPÉEN

Et si les salariés se révoltaient ? Le titre choc du dernier ouvrage de **Patrick Artus**, chef économiste de la banque Natixis, et de la journaliste **Marie-Paule Virard** analyse le malaise de salariés des pays de l'OCDE qui se vivent comme les perdants de la globalisation économique. Retour avec Patrick Artus sur cette « révolte douce » et sur son plaidoyer en faveur d'un capitalisme européen.

Confrontations Europe : Dans votre livre, vous écrivez qu'entre les entreprises et les salariés l'idylle a fait long feu étant donné que les salariés « sont souvent mariés (avec l'entreprise) pour le pire rarement pour le meilleur ». Pourquoi ?

Patrick Artus : On évoque souvent le partage des revenus entre salaires et profits mais on semble avoir oublié



un partage bien plus important, celui des risques entre actionnaires et salariés. Ce qui est intéressant pour un économiste c'est que, dans le modèle traditionnel du salariat, les risques sont portés par les actionnaires et le salarié a un revenu stable dans le temps et assez faible car il paye une sorte de prime de risque à son employeur qui l'assure contre la récession, les difficultés de l'entreprise... Or, dans la vraie vie, c'est différent. On observe que les risques conjoncturels sont de plus en plus portés par les salariés des entreprises, à travers la flexibilité du marché du travail, l'ajustement de la durée du travail, de son coût... Dans nos économies, on a transféré une part croissante des risques sur les salariés. Or, dans les pays de l'OCDE, les salaires augmentent peu alors qu'il y a une très forte hausse de la profitabilité (le rendement du capital est de 12 % par ans quand les États se financent à 1 %). La situation est absurde du point de vue de l'économie puisque ce ne sont pas ceux qui prennent le risque qui reçoivent la rémunération du risque.

Confrontations Europe : Le mal-être des salariés est d'autant plus fort, écrivez-vous, qu'il existe un véritable dualisme du marché du travail dans le monde. Pourquoi, dans les pays de l'OCDE, le passage vers une industrie haut de gamme n'a-t-il pas été possible ?

P. A. : Il existe en effet une dualité du marché du travail. Les pays émergents, en particulier

les émergents d'Asie, ont bien bénéficié des créations d'emplois et d'un recul de la pauvreté même si de fortes inégalités subsistent. Mais, dans les pays de l'OCDE, on a observé une baisse du niveau de gamme des emplois : les emplois milieu de gamme disparaissent et sont très peu remplacés par des emplois haut de gamme mais beau-

coup par des emplois bas de gamme dans les services. La globalisation a bien eu un effet positif dans les pays émergents mais pas dans les pays de l'OCDE. Tout n'est pas imputable à la globalisation. Une partie est due au fait que le monde achète moins de produits industriels et que les robots attaquent les emplois répétitifs, c'est-à-dire les emplois intermédiaires. Les salariés vivent une double malédiction, la malédiction du partage des risques et la celle de la descente en gamme des emplois.

Confrontations Europe : Pour pallier cette double malédiction, vous appelez de vos vœux un capitalisme européen continental dans le dernier chapitre de votre livre. Comment pourrait-il être mis en place ?

P. A. : Je pars d'une observation : les investisseurs institutionnels européens diffèrent dans leurs demandes et leur horizon des investissements américains. Un fonds de pension hollandais, suédois, norvégien s'intéresse au long terme alors qu'un fond américain est dans une logique de court terme. Il faudrait que les entreprises européennes soient détenues

par des investisseurs européens aux horizons longs. Or, aujourd'hui, 45 % des entreprises européennes appartiennent à des non-Européens. Pour qu'on redevienne propriétaires de nos entreprises, il faudrait un changement radical de culture : accepter l'idée que posséder des actions d'une entreprise est vertueux, qu'il s'agit même là d'un acte citoyen ! Or, les gauches européennes restent encore opposées à la détention d'actions, soit par aversion au

risque, soit pour des raisons politiques. Et, deuxième axe, il faut aussi lutter contre l'asymétrie entre salariés et actionnaires car on ne peut pas demander aux salariés d'être flexibles si on ne leur offre pas de sécurité. La « flex-sécurité » ne doit pas se résumer pour les salariés à la flexibilité. Il faut que les salariés puissent espérer recevoir des contreparties financières et aussi non financières comme une formation qualifiante. Dernier point, je suis partisan d'un dialogue entre actionnaires et salariés. Aujourd'hui,

dans les entreprises, il existe des instances de dialogues entre la direction de l'entreprise et les salariés au sein des comités d'entreprise ainsi qu'entre les actionnaires et la direction de l'entreprise au sein du CA. Mais il n'y a pas d'échange entre les actionnaires et les salariés. Il faudrait faire entrer dans les conseils d'administration une représentation substantielle des salariés. Il faut développer l'actionariat salarié sous toutes ses formes. ☞



Propos recueillis par **Clotilde Warin**,
rédactrice en chef

CONSTRUIRE LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE

Des projets concrets à mener en commun, voici ce qui fait encore trop défaut à l'Europe et qui pourrait permettre d'animer une Union si souvent déboussolée par les incertitudes du monde. Le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, a appelé de ses vœux l'avènement d'une « souveraineté européenne ». C'est là un vrai projet politique qui donne un sens à l'Europe.

L'Union européenne doit se refonder autour de projets et de politiques concrets reflétant, d'une part, ce que les Européens veulent faire ensemble et sont prêts à partager et concrétisant, d'autre part, la valeur ajoutée du projet européen. L'Europe est ainsi attendue dans des domaines précis (climat, défense, etc.). Mais elle est également attendue comme projet de civilisation, comme identité projetée dans un monde marqué par l'affirmation identitaire d'autres puissances. D'ailleurs ce sentiment parfois diffus que nous ne sommes ni les États-Unis ni la Chine est probablement ce qui tient les Européens ensemble malgré les puissantes forces centrifuges qui animent l'Union. Au-delà donc des projets, l'Europe a besoin d'un projet politique d'avenir pour guider ces projets et redonner du sens à son action, mais également aux transformations (démographique, numérique, écologique) qui s'imposent à elle.

Dans ce qui sera son dernier discours sur l'état de l'Union, Jean-Claude Juncker a tissé un projet pour le futur de l'Europe : celui d'une Europe souveraine dans un monde incertain et dangereux : « *La géopolitique nous apprend*

que l'heure de la souveraineté européenne a définitivement sonné ». En utilisant un concept français mais en lui donnant un contenu allemand (« *Weltpolitikfähigkeit* », cette capacité à être un acteur politique mondial), Juncker esquisse une vision susceptible de réunir les Européens et de réduire leurs multiples fractures. Sa vision de la souveraineté européenne n'est pas exactement la même que celle d'Emmanuel Macron mais elle a en commun avec elle de ne pas être limitée aux questions de défense, de porter également sur les questions climatiques, la sauvegarde des emplois ou la maîtrise des défis de la numérisation de l'économie. Dans cette conception, la souveraineté (qu'elle soit européenne ou nationale) est remise à sa juste place : non celle d'un fait (qui se révèle bien souvent être une illusion) mais un projet à construire, à savoir donner à l'Europe les moyens de ne pas être une « *victime de l'Histoire*⁽¹⁾ » mais maître de son destin.

Prosperité partagée

Tout l'enjeu de l'agenda de la refondation de l'Union est d'aboutir à un compromis dynamique et fort permettant à chacun d'exprimer

son identité dans un projet collectif. Encore faut-il que les sociétés et les classes politiques s'en saisissent et enrichissent le débat. Car, le discours sur l'état de l'Union ne fait qu'ouvrir le débat et est loin de le clore. En particulier, la question des conditions d'un développement économique et social durable de l'Europe n'est jamais vraiment traitée. Elle doit l'être. L'Union européenne ne s'est pas seulement bâtie sur le projet d'une paix perpétuelle, mais également sur celui d'une prospérité partagée. Or, où en sommes-nous de cette promesse après 10 ans de crise(s) et presque 20 ans après la stratégie de Lisbonne ?

Le projet d'une souveraineté européenne doit permettre à l'Europe de se réapproprier les moteurs de la production de sa richesse. Reinhard Bütikofer, eurodéputé vert allemand et auteur d'un très riche rapport sur la réindustrialisation de l'Europe comme facteur de compétitivité et de durabilité⁽²⁾, pointe très justement que, face à la Chine et aux États-Unis, seule une stratégie industrielle commune peut permettre aux Européens de ne pas être distancés en termes technologiques ou financiers, donc économiques⁽³⁾. De même, Patrick Artus⁽⁴⁾ montre bien en quoi le développement d'un capitalisme européen, c'est-à-dire ouvert sur le monde, coopératif et orienté sur le long terme (reflétant ainsi des préférences collectives différentes de celles des Américains et des Chinois) est conditionné en partie au moins par le développement d'un actionnariat européen des entreprises européennes. Autant de voix plaidant avec optimisme en faveur de projets pour et par l'Europe ! ☞

Édouard Simon, directeur du bureau de Bruxelles

1) Ivan Krastev, *Le destin de l'Europe*, éd. Premier Parallèle, 2017.

2) <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A7-2013-0464+0+DOC+XML+V0//FR>

3) Lire l'article de Reinhard Bütikofer page 24.

4) Lire l'article de Patrick Artus page 25 et son récent livre, *Et si les salariés se révoltaient ?*



CULTIVER L'EUROPE AU CŒUR DES TERRITOIRES

Alors que l'Union européenne est remise en question, il est urgent de réimpliquer les citoyens dans un processus de coconstruction. Cela nécessite une écoute attentive et renouvelée de celles et ceux qui composent le « tissu européen ».

Crise financière de 2008, crise de l'Euro, crise des réfugiés, Brexit, montée de l'illibéralisme, conflits commerciaux... l'Union européenne traverse une « polycrise » qui met en question sa légitimité.

Des décennies durant, le projet européen a pu bénéficier d'une « validation » relativement passive alors que peu était mis à l'œuvre pour impliquer les peuples. Les idées des partis hostiles à « Bruxelles » ont commencé à cheminer dangereusement au sein de l'Union européenne et à emporter l'adhésion croissante de nombreux citoyens. Afin de contrer ces « vents mauvais », l'Union européenne mise aujourd'hui sur les « consultations citoyennes » sur l'Europe mises en place depuis le mois d'avril et qui doivent s'achever à la fin octobre. Objectif : réaffirmer le bien-fondé de l'Union européenne en rendant la parole aux citoyens et en écoutant leurs attentes et griefs.

L'organisation de débats publics est urgente, comme le rappelait tout récemment le philosophe Jürgen Habermas qui confesse n'avoir jamais été un « défenseur conservateur de la démocratie représentative »⁽¹⁾ : « Car le parlement devient, comme nous le voyons précisément aujourd'hui, le bras armé d'une entreprise technocratique lorsqu'il n'est pas enraciné dans les discussions vitales de la société civile et ne reste pas en contact avec un espace public vivant ».

Revivifier les espaces transfrontaliers

Espaces de proximité, les territoires sont des hauts lieux de l'interconnexion entre acteurs de la société civile. Entreprises, syndicats, associations, milieux culturels ou scientifiques... c'est au départ des territoires que peut émerger un espace public. Par les échanges et le foisonnement d'idées au contact des réalités s'enclenche le processus délibératif, élément central d'une politisation du projet européen.



© Alphaspirit


Les opportunités ne manquent pas. À titre d'exemple, le Parlement européen débat actuellement de l'évolution du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation⁽²⁾. Une réforme ambitieuse permettrait de mobiliser les acteurs de terrain, de créer des dynamiques de développement et de répondre à la détresse des habitants de territoires en déclin. L'enjeu revêt d'autant plus d'importance que ces espaces constituent un terreau propice au développement de forces anti-européennes.

Il faut également revivifier les espaces transfrontaliers. Jacques Delors les qualifiait, à juste titre, de « laboratoires de la construction européenne ». À condition de les soutenir, il peut s'y développer des outils essentiels à une coconstruction européenne impliquant les citoyens. Ainsi, les comités syndicaux transfrontaliers, les comités économiques et sociaux comme celui de la Grande Région⁽³⁾, les différents dispositifs transfrontaliers relatifs aux enjeux de mobilité, de santé, aux développements culturels, environnementaux, scientifiques et socio-économiques, rassemblent les acteurs de terrain et peuvent être d'une grande utilité.

Partout en Europe, au cœur de nos territoires, se développent des projets subventionnés par des fonds européens. Trop souvent, les bénéficiaires se limitent à res-

pecter les prescrits liés au financement. En prise directe avec les réalités concrètes, ces derniers devraient pouvoir être sollicités et, partant, incarner des forces de propositions. Cela permettrait d'impliquer davantage les citoyens et de rendre ainsi plus humaine l'Union européenne.

L'entreprise est également un lieu privilégié en ce qu'elle associe de nombreuses parties prenantes de la société civile (direction, salariés, consommateurs, territoires...). Au cœur du développement économique et des mutations sociétales, sa valeur ajoutée doit être mieux prise en compte car elle participe précisément de la plus-value européenne. Le Comité économique et social européen (CESE) consitue également un outil essentiel et ses travaux doivent être davantage consultés et valorisés par les institutions européennes ; singulièrement par le Parlement, représentant la « voix des citoyens ».

« Seul le dialogue permettra de définir les intérêts partagés, au-delà des préoccupations nationales, de donner une légitimité à l'Union et de renouer les liens entre l'Europe et les citoyens », comme le rappelle avec justesse Arnaud Leclerc⁽⁴⁾, professeur de science politique à l'université de Nantes. Forts d'une nouvelle écoute, les corps intermédiaires et acteurs de terrains, peuvent devenir, depuis les territoires, les bâtisseurs de ce nécessaire espace public européen. 

Claude Rolin, député européen,
vice-président de la commission de
l'Emploi et des Affaires sociales

1) Revue *Cités*, n° 74, p. 135-155, 2018.

2) Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation permet de soutenir les salariés victimes de restructurations ou de fermetures d'entreprises.

3) Le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) rassemble des divisions territoriales allemandes, belges, et françaises et centré sur le Luxembourg.

4) Titulaire de la Chaire de philosophie de l'Europe et président d'Eura-dionantes.

L'EUROPE EN DÉBAT CITOYEN

Depuis le mois d'avril et jusqu'à la fin octobre, des « consultations citoyennes » ont été organisées dans les 27 États membres. Qu'elles aient été portées par les gouvernements, mises en place par la société civile, elles ont donné lieu à un vaste débat entre citoyens dans chaque État. Avec une implication à géographie variable...



Le 5 juillet dernier, consultation citoyenne de Confrontations Europe au siège de la FNTP.

« **Q**ue voulons-nous partager en Europe ? », c'était là le thème de la consultation citoyenne sur l'avenir de l'Europe organisée le 5 juillet dernier par Confrontations Europe. Un vaste sujet qui a donné lieu à des débats animés autour de la ministre chargée des Affaires Européennes, Nathalie Loiseau, du politologue Philippe Poirier, du député LREM Jacques Maire ou encore du journaliste allemand Thomas Hanke. De nombreux thèmes ont été abordés : les enjeux de démocratie et de souveraineté européennes ; la montée des populismes, de l'euroscpticisme en Europe, les enjeux migratoires, l'avenir de la jeunesse, la montée des inégalités. Les participants ont eu des mots justes et ont dressé des constats

parfois implacables : « Nos victoires sont nationales, nos échecs européens ». Ont exprimé des interrogations : « Le problème de l'Europe ne réside-t-il pas dans la résistance de nos administrations nationales ? ». Formulé des demandes concrètes : « Il faudrait mettre en place une Sécurité sociale européenne ». Ou des souhaits : « Ne pourrait-on pas susciter des émotions fondées sur des fêtes partagées ? ».

Depuis le mois d'avril et jusqu'à la fin du mois d'octobre, des centaines de consultations citoyennes sur l'Europe ont eu lieu en France et dans les 26 autres États membres. Cette initiative proposée par Emmanuel Macron, en juillet 2017, sous le nom de « conventions démocratiques » avait pour but de faire revivre le désir d'Europe. D'emblée, dès le mois d'octobre

2017, Confrontations Europe avait lancé un Appel, en partenariat avec les Eurocitoyens, en faveur de ces conventions démocratiques⁽¹⁾. L'Appel suggérait quelques pistes de méthodologie afin de garantir le succès d'un tel projet : « écouter et entendre les opinions », « partir des acteurs et des forces vives qui traversent et structurent la société », « intégrer le regard des autres Européens »... Et saluait avec enthousiasme cette initiative comme pouvant être « un moyen de prendre à bras-le-corps la crise politique et démocratique qui frappe nos pays ». « C'est aussi la contrepartie nécessaire à l'investissement des citoyens dans ces conventions. » Dans cet Appel, Confrontations Europe s'était aussi prononcé en faveur d'un « processus délibératif » et non consultatif. La démarche a depuis évolué

puisque les « *conventions démocratiques* » sont devenues des « consultations citoyennes » que le think tank soutient évidemment, même si cette démarche reste en deçà de nos attentes.

Près de 800 événements en France

En France, depuis le printemps, ces consultations citoyennes ont suscité un immense intérêt puisque près de 800 événements ont été organisés sur tout le territoire et que 90 des 100 départements français ont accueilli au moins un débat citoyen. Elles ont été accompagnées par des organisations de la société civile comme le Mouvement européen, des think tanks mais aussi des groupements de citoyens qui *a priori* ne suivaient pas systématiquement les questions à l'agenda européen. Pour toucher le plus grand nombre de gens, ces débats, qui ont tous été labellisés par le ministère chargé des Affaires européennes, se sont parfois déroulés dans des lieux assez inédits : dans des hôpitaux, à la prison des Baumettes ou encore, cet été, sur la plage. Et ont pris aussi quelques formes assez originales : la ministre chargée des Affaires européennes, Nathalie Loiseau, a participé à une simulation de procès entre pro et anti-Européens. « *La philosophie des consultations citoyennes est la neutralité politique et la transversalité des points de vue* », explique Arnaud Magnier, secrétaire général des consultations citoyennes sur l'Europe. Mais, même en France, la couverture médiatique du projet est faible. Les débats ont presque lieu en catimini. Pourquoi ? Sans doute parce que le projet apparaît



quelque peu vertical, imposé par le pouvoir plutôt que né de la société civile.


Ailleurs en Europe, la démarche a suscité plus ou moins d'engouement. Si les 27 États membres ont accepté de faire partie du projet, certains pays ont un peu traîné les pieds. Les critiques le plus souvent émises laissent transparaître une forme de défiance liée au caractère trop « français » de la démarche. Dans les faits, les modèles mis en place diffèrent d'un État à l'autre : comme la France, seize autres États ont créé un site Internet pour relayer la démarche. Mais, la France, seule, a formalisé un cadre de restitution des débats. Certains pays, à l'instar de la France, ont choisi de faire porter la démarche par le gouvernement. C'est le cas en Allemagne.

D'autres pays ont opté pour des modèles plus hybrides comme l'Espagne ou la Bulgarie qui a établi un partenariat avec une organisation de la société civile, l'Institut européen. Vingt-deux États membres néanmoins se sont impliqués à des degrés divers dans la démarche. Ainsi Malte a tenté de mobiliser des populations *a priori* eurosceptiques, comme les pêcheurs. La Roumanie et l'Autriche sont parvenues à

mobiliser des citoyens dans des petites villes, qui comptent souvent des citoyens moins favorables à l'Europe.

Rapport commun

Mais des impératifs de calendrier ont parfois conduit des États à prendre du retard dans l'organisation de ces consultations. L'Estonie, par exemple, a mobilisé ses forces pour célébrer le centenaire de son indépendance cette année. La Belgique a choisi de répondre à la démarche à travers la mise en place d'« *open tables* » au cours desquelles les citoyens expriment leur opinion sur l'Europe. Enfin, l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite en Italie a gravement freiné la tenue de ces consultations sur l'Europe.

Au-delà du degré d'implication des États membres, le succès d'un tel projet réside dans la qualité de la restitution des débats. Au Conseil européen de décembre, chaque État membre présentera un bilan national qui nourrira l'élaboration d'un rapport commun formant consensus à 27. Cette restitution transversale des résultats sera sans doute hétérogène, incomplète d'autant que le Conseil européen traitera également du Brexit, des migrations et de la réforme de la zone euro... Mais on peut espérer que ces débats citoyens auront fait renaître l'Europe dans le cœur de certains citoyens. Et seront à même de nourrir les prises de position des candidats au Parlement européen. 

Clotilde Warin, *rédactrice en chef*

1) Lire l'intégralité de l'Appel sur le site de Confrontations Europe.

EN PARALLÈLE, UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE

C'est une première. Début mai, la Commission européenne a demandé à un panel de citoyens issus des 27 États membres de rédiger le questionnaire de la consultation publique en ligne sur l'avenir de l'Europe. Ce panel de 100 personnes a été choisi sur des critères géographiques afin que l'ensemble des Européens soient représentés avec une petite prime pour les États membres les plus peuplés, mais aussi de sexe, d'âge et rassemblait un échantillon représentatif de l'ensemble des catégories socio-professionnelles. Grâce à une équipe d'experts chargés d'aider les citoyens à libeller les questions, préciser leur pensée, la Commission européenne a choisi de lancer un véritable processus délibératif. Le défi était de taille : il s'agissait de rédiger un questionnaire sur l'avenir de l'Union européenne en l'espace de deux jours... « *Ce qui a été flagrant dans les premières ébauches de propositions, c'est que l'enjeu migratoire n'a pas été le plus cité ; les questions d'environnement, d'éducation et de santé étaient celles qui préoccupaient le plus le panel. Les Européens avaient des interrogations sur des thèmes touchant à leur quotidien, à leur bien-être et affirmaient s'inquiéter de l'Europe*

qu'ils laissaient à leurs enfants », explique Gaëtane Ricard-Nihoul, secrétaire générale adjointe des Consultations citoyennes.

Les débats en ont surpris plus d'un : une Tchèque, par exemple, a reconnu qu'elle n'aurait jamais imaginé combien les Italiens s'étaient sentis abandonnés par l'Europe dans la gestion de l'enjeu migratoire. En un temps record, quarante questions ont été formulées. Douze ont finalement été retenues. Et les thèmes très présents dans l'actualité, comme les migrations ou la sécurité, ont finalement recueilli le plus de suffrages. Côté bilan, à la mi-septembre, 45 000 Européens - seulement... - avaient répondu au questionnaire en ligne. Difficile de parler de franc succès. Mais le secrétariat général a lancé fin septembre une campagne de communication digitale à destination du grand public afin de convaincre les Français de répondre au questionnaire, voire, tout simplement, de les informer qu'un tel processus est en cours. Qui sont les Européens les plus nombreux à s'être exprimés ? Sans surprise, les citoyens français arrivent en première position, suivis des Allemands et à la troisième place, on retrouve les... Hongrois. **C. W.**

DES LOIS ET DES HOMMES EN MOBILITÉ

« *La migration est un voyage à la recherche de la dignité* », cette phrase du professeur de droit international, François Crépeau, mise en exergue sur le site European Migration Law, illustre parfaitement le projet du site. Et permet de prouver, s'il en était besoin, que le droit ne se résume pas à des règles froides mais qu'il est avant tout humain. Créé par le juriste Yves Pascouau¹⁾, spécialisé sur les enjeux de migrations et de mobilité, chercheur à l'université de Nantes et chercheur associé aux think tank *European Policy Centre* et à l'Institut Jacques Delors, le site propose un accès au droit et à la politique de l'Union européenne dans les domaines de l'asile et de l'immigration à la fois complet et clair.

Ce site, porté par Yves Pascouau et des chercheurs et praticiens, permet de revenir



sur le grand nombre de règlements et de directives pris dans les domaines de l'asile et de l'immigration. Car, étrangement, alors que, dans les faits, les décisions politiques en faveur, par exemple, d'une harmonisation des règles de l'asile ou d'une révision du Règlement de Dublin qui impose aux pays de première entrée d'examiner les dossiers des demandeurs d'asile, semblent patiner, l'activité législative et juridictionnelle, elles, se révèlent intenses.

Au-delà de cette veille extrêmement utile, le site donne également à lire des articles, écouter des éditoriaux ou voir des vidéos sur les enjeux de la mobilité en Europe, la protection des réfugiés ou encore sur l'espace Schengen. Le site recense également les différents événements liés à la migration organisés en France ou ailleurs. European Migration Law s'adresse à tous – profession-

nels, juristes, décideurs politiques, chercheurs ou journalistes et même aux profanes, aux citoyens curieux mais parfois dépassés par une actualité trop souvent clivante.

Loin d'être abscons ou aride, ce site ouvre aussi un espace à des récits de vies, comme le prouve le très beau reportage au long cours, d'une volontaire, Magda B., plongée dans le quotidien d'un « hotspot ». Ce témoignage, qui se décline en épisodes, tient en haleine et permet de mieux appréhender des enjeux souvent résumés à des titres-choc dans la presse ou des prises de position politiques le plus souvent caricaturales. Derrière l'enjeu migratoire, il donne à voir et à entendre des femmes, des hommes et des enfants. En quête de dignité. 🍷

Clotilde Warin, *rédactrice en chef*

1) Retrouvez son article sur la politique européenne de l'asile, en p. 20.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.europeanmigrationlaw.eu

Le site dispose aussi d'une version anglaise

EUROPE SANS DESTIN ?

La fin d'un système (politique, civilisationnel, climatique, etc.) est très souvent rattaché à l'imaginaire des grandes catastrophes. Ce constat semble ignorer la complexité du réel fait d'enchaînements, d'emballements et d'événements pas toujours perçus, évitables ou même volontaires. Le mérite immense du dernier ouvrage d'Ivan Krastev, politologue bulgare, *Le Destin de l'Europe*, est de nous rappeler cette réalité historique et de nous alerter sur le danger qui menace l'Union européenne et le modèle européen de la démocratie libérale.

De toutes les crises que traverse l'Europe aujourd'hui, c'est la crise migratoire qui menace le plus sérieusement l'existence de l'Union. Car, selon Krastev, celle-ci (« *la seule véritablement européenne* ») est d'une nature différente : elle révèle et précipite la décomposition du projet européen. Avec la disparition de l'idéologie socialiste comme alternative au projet libéral

et dans un monde interconnecté où règne la « *dictature de la comparaison* », c'est contre l'idée même d'universalisme (au cœur du projet européen) que sont portées toutes les critiques. La question migratoire met ainsi à jour les contradictions d'un modèle prônant la libre-circulation mais bâti sur des inégalités importantes ; contradictions auxquelles les dirigeants européens ne veulent, voire ne peuvent pas répondre. Elle offre alors un terreau favorable aux discours dénonçant « *l'hypocrisie* » de ce système et appelant à la révolte contre les élites, sans que ces discours ne proposent quelque programme ; ces populismes prenant des atours différents selon les pays.

Pour Krastev, l'Europe est menacée non par la montée en puissance d'un nouveau modèle



mais par la décomposition du système actuel. Ce livre offre un constat lucide et sans concession de l'état de décomposition du système politique européen. Le fait de s'y limiter est sans doute sa principale faiblesse. Car, pour que le pessimisme de la raison ne devienne pas, à son tour, déraisonné, il faut qu'il soit allié à l'optimisme de la volonté¹⁾. Or, *Le Destin de l'Europe* n'apporte quasiment aucune réponse aux

terribles constats qu'il contient. Si Krastev appelle à la conciliation et à la dévitalisation des populismes en s'attaquant à leur vénalité, il appelle surtout à tenir. Mais tenir sera-t-il suffisant face au repli nationaliste ? 🍷

Édouard Simon, *directeur du bureau de Bruxelles*

1) Antonio Gramsci

Adhérez !

VOS COORDONNÉES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone(s) :

Adresse mail :

VOS MODALITÉS DE PAIEMENT

- chèque**
À l'ordre de « Confrontations Europe »
- virement bancaire**

EN FRANCE

BRED BANQUE POPULAIRE
Agence de Saint-Mandé
IBAN : FR76 1010 7002 2500 4202 5379
764
BIC : BREDFRPPXXX

EN BELGIQUE

BELFIUS Banque
IBAN : BE66 0682 4270 5343
BIC : GKCCBEBB

Vous pouvez aussi adhérer, faire un don, vous abonner en ligne sur notre site web : <http://confrontations.org>

VOS CHOIX DE SOUTIEN

Adhésion individuelle 2018

Oui, j'adhère à Confrontations Europe en 2018	Standard 120 € <input type="checkbox"/>	Étudiant 30 € <input type="checkbox"/>	Hors poste 60 € <input type="checkbox"/>
-----------------------------------------------	--------------------------------------------	-------------------------------------------	---------------------------------------------

Abonnement annuel

Oui, je m'abonne à <i>Confrontations Europe, La Revue</i>	30 € <input type="checkbox"/>
-----------------------------------------------------------	-------------------------------

Don individuel

Oui, je fais un don à Confrontations Europe	150 € <input type="checkbox"/>	250 € <input type="checkbox"/>	500 € <input type="checkbox"/>	autre montant (€) <input type="text"/>
---------------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------------------------------------------

Après déduction fiscale de 66 % **votre adhésion de 120 € revient à 40,80 €**. Un reçu fiscal vous sera délivré pour vos dons et adhésion.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Fait à :
le :

À retourner à l'adresse suivante :

Confrontations Europe - 227, Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS

BULLETIN DE COMMANDE

Philippe Herzog

D'une révolution à l'autre

NOM : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél. :

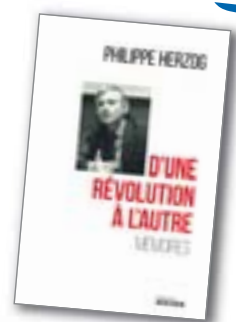
Je commande exemplaire(s) du livre

- 21,90 € l'unité + 2 € de frais de port
- 20,00 € à partir de 5 livres commandés (+ 10 € de frais de port).

Je verse : €

- Par chèque à l'ordre de Confrontations Europe
- Par virement : Confrontations Europe - IBAN International
FR7610107002250042025379764

À retourner à
Confrontations Europe
227, boulevard Saint-Germain
75007 Paris



La mission de Meridiam consiste à développer, financer et gérer des infrastructures résilientes et durables qui améliorent la qualité de vie.

Meridiam participe au financement de la transition énergétique en Europe et produit 392 GWh d'énergie à partir de biogaz.



Unité de méthanisation du Pays de Château Gontier, en Mayenne

PARIS • NEW YORK • TORONTO • ISTANBUL • LUXEMBOURG • DAKAR • ADDIS ABABA • VIENNA

meridiam.com